

Tableau des opérations autorisées

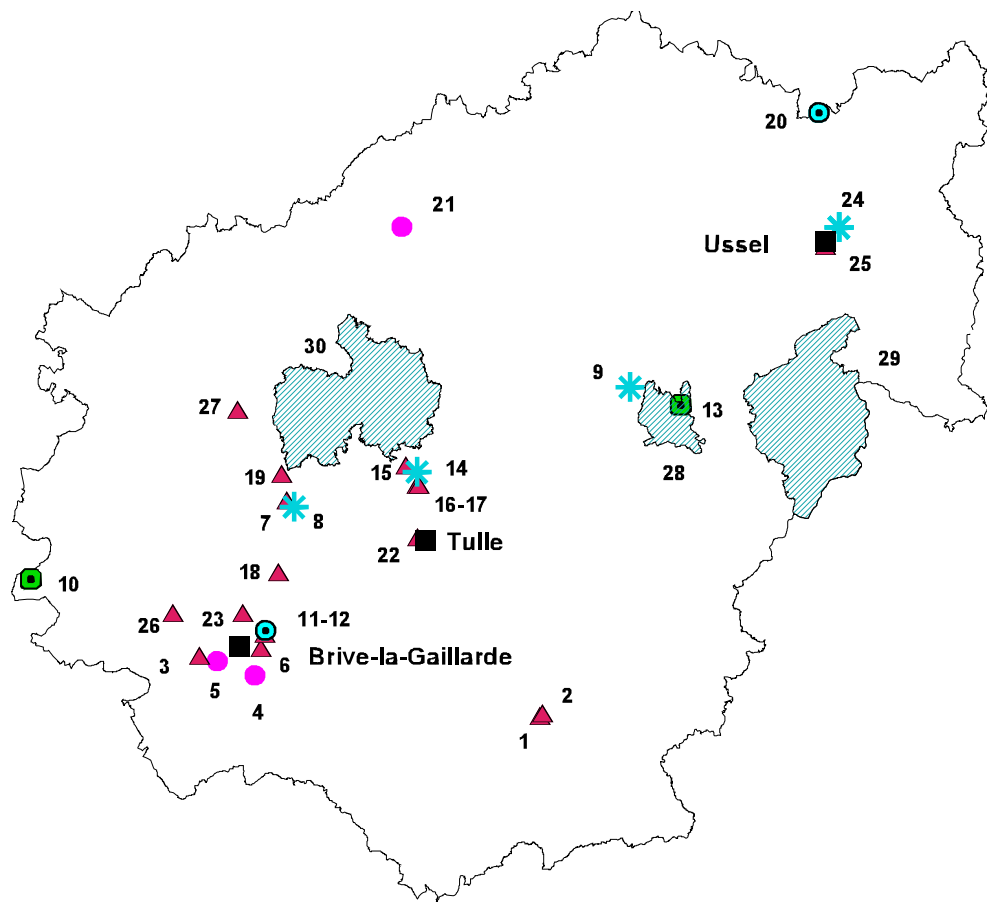
2 0 1 3

Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
3266	Argentat, rue Emmanuel-Berl	Sophie Defaye (INR)	OPD			1
3269	Argentat, avenue François-Mitterrand	Jonathan Antenni-Teillon (INR)	OPD			▲ 2
3246	Brive-la-Gaillarde, ancien aérodrome Brive-Laroche (phase 1)	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD			3
3274	Brive-la-Gaillarde, Galop (grotte du loup)	Alexandre Michel (DOC)	FP	4	PAL	▲ 4
3275	Brive-la-Gaillarde, grotte Bouyssonie	Damien Pesesse (CNR)	FP	7/8	PAL	5
3311	Brive-la-Gaillarde, Le Pilou	Sophie Defaye (INR)	OPD	20	GAL	6
3201	RD 9, Chanteix, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Pardoux-l'Ortigier	Christophe Maniquet (INR)	OPD	27	GAL	7
3326	RD 9, Chanteix, Saint-Pardoux-l'Ortigier	Christophe Maniquet (INR)	SP	27	GAL	▲ 8
3242	Égletons, Pré Naudou	Aurélien Sartou (PRI)	SP	20	GAL	9
3299	Louignac, La Reynie	Julie Duponchel (COL)	SD	23	MA	10
3235	Malemort-sur-Corrèze, avenue Jean-Jaurès	Catherine Roncier (INR)	OPD	20	MOD	11
3258	Malemort-sur-Corrèze, ville médiévale	Dimitri Paloumbas-Odile (PRI)	PRT	19	MA/MOD	12
3257	Moustier-Ventadour, château de Ventadour	Bernard Pousthomis (PRI)	SD	24	MA	▲ 13
3221	Naves, La Geneste	Nicolas Payne (PRI)	SP	15	FER	▲ 14
3227	Naves, Combe el Faure IV	Christophe Maniquet (INR)	OPD		IND	15
3289	Naves, le bourg	Christophe Maniquet (INR)	OPD	15	FER/MA	16
3304	Naves, rue des Arènes	Christophe Maniquet (INR)	OPD			17
3294	Sainte-Féréole, place de l'église	Didier Rigal (INR)	OPD	24	MA	18
3237	Saint-Pardoux-l'Ortigier, L'étang Bertrand	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD	20	GAL	19
3318	Saint-Rémy, Les Fonts	Fabien Loubignac (BEN)	PRT	20	GAL	▲ 20
3276	Soudaine-Lavinadière, prieuré du Saint-Sépulcre	Patrice Conte (MCC)	FP	23	MA/MOD	▲ 21
3260	Tulle, place Martial Brigouleix	Christophe Maniquet (INR)	OPD			22
3216	Ussac, Les Combes	Christophe Maniquet (INR)	OPD		IND	23
3232	Ussel, le Theil 2	Catherine Roncier (INR)	SP	20	GAL	24
3243	Ussel, Champ de Foire (avenue du Général-Prouzergue)	Catherine Roncier (INR)	OPD			25
3247	Varetz, Biscaye	Catherine Roncier (INR)	OPD			26
3233	Vigeois, Le Champ de la Côte	Catherine Roncier (INR)	OPD	20	GAL	27
3280	Moustier-Ventadour	Jean-Pierre Colombain (BEN)	PRD			28
3281	Chirac-Bellevue, Liginiac, Neuvic, Sérandon	François Dounies (BEN)	PRD			29
3282	Latronche, Lamazière-Basse, Laval-sur-Luzège, Lapeau	Françoise Daymard (BEN)	PRD			▲ 30
3320	Chamboulive, Espartignac, Lagraulière, Saint-Jal, Saint-Salvadour, Seilhac	Patrick Druelle (BEN)	PRD			31

- ▲ rapport non parvenu
- opération non réalisée

Carte des opérations autorisées

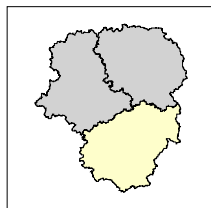
2 0 1 3



Opérations autorisées

- Sauvetage urgent
- Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- Prospection thématique
- Prospection subaquatique
- Prospection diachronique

Échelle : 1/800 000°



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

ARGENTAT
Rue Emmanuel-Berl

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de maison de santé sur la commune d'Argentat, rue Emmanuel-Berl. L'opération de terrain s'est déroulée du 17 au 19 septembre 2013. L'emprise du projet couvrait une superficie de 5 630 m². Elle a été sondée à hauteur de 7,89 %. Huit tranchées ont été réalisées sur la totalité de l'emprise dans un

contexte fluviatile de la vallée de la Dordogne. Malgré la proximité d'une occupation antique et du bourg médiéval, cette opération s'est avérée négative hormis quelques drains modernes aménagés en galets et quelques rares fragments de tuile contemporaine dans les colluvions.

Sophie Defaye

ARGENTAT
Avenue François-Mitterrand

Ce diagnostic archéologique, préalable à la construction de logements sociaux à Argentat, se place dans un secteur encore peu exploré au nord de la commune, au cœur de la plaine alluviale de la Dordogne. Plusieurs vestiges antiques et découvertes fortuites ont été signalés dans le proche environnement de l'emprise, suggérant une implantation gallo-romaine d'importance dont la nature reste encore à préciser.

Elle est située en outre à quelques centaines de mètres du bourg médiéval.

L'intervention effectuée sur 8 259 m² s'est soldée par un échec sur le plan archéologique, aucun vestige n'a été découvert dans les séquences graveleuses de la rivière.

Pierrick Fouéré

BRIVE-LA-GAILLARDE
Ancien aérodrome Brive-Laroche (phase 1)

L'opération de diagnostic a été motivée par le projet de réaménagement de l'ancien abattoir de Brive-la-Gaillarde (phase 1 : section EW, parcelle 138), qui couvre une surface de près de 4 ha. Cette première phase est englobée dans le projet d'une vaste opération, qui se développe sur une surface totale de près de 98 ha, et qui concerne le réaménagement de l'ancien aérodrome de Brive-Laroche et de ses abords, situé immédiatement à l'ouest de la commune de Brive. Cette

seconde phase sera réalisée ultérieurement, au début de l'année 2014.

L'emprise du terrain prospecté se place sur une large plaine à la confluence de la Corrèze et de la Vézère. Ce secteur est particulièrement intéressant car il a pu être fréquenté très précocement par des populations préhistoriques. En effet, il constitue une zone privilégiée de circulation, d'activités et de résidences pour

l'implantation des populations anciennes, s'étalant du Paléolithique à la période médiévale. Le site n'est pas connu au niveau archéologique, mais le risque de destruction de vestiges enfouis est possible.

La phase de sondages mécaniques systématiques s'est déroulée du 19 août au 23 août 2013. Les 14 tranchées réalisées correspondent à une surface de 1 106,95 m², soit environ 3 % de la surface totale. Toutefois, si on ne prend en compte que la surface de l'emprise disponible, soit 15 251,24 m², la surface reconnue par les sondages est alors de 7,30 %. Il convient de préciser que l'intégralité de la surface prescrite n'a pu être sondée. En effet, d'importantes contraintes nous ont amenés à renoncer au diagnostic de certains secteurs (bâtiments, voiries goudronnées, réseau souterrain HTA, remblais et canalisations d'eau).

Liée au contexte géomorphologique, la stratigraphie observée au sein des sondages est relativement homogène et ne varie que par l'épaisseur des niveaux (couches de terre arable, limon, argile et sable). Dans la parcelle prospectée, la terre arable, en général peu

épaisse, entre 0,10 et 0,20 m d'épaisseur, repose souvent directement sur des argiles sableuses. Une couche de limon brun (épaisseur variant entre 0,20 et 0,50 m) a parfois été observée entre la couche de terre arable et le substrat. Des sondages plus profonds (entre 1,5 et 4 m de profondeur) ont été effectués sur certains secteurs. Par ailleurs, les sondages ont permis d'observer en plan des types de figures polygonales d'origine périglaciaire. Selon P. Bertran, ces figures polygonales sont caractéristiques d'un pergélisol ou comme des fentes de cryodessiccation, c'est-à-dire liées à la fissuration du sol au cours de son dessèchement lorsque l'eau interstitielle cristallise sous forme de glace.

Les sondages réalisés dans l'emprise du projet d'aménagement de l'ancien abattoir de Brive-la-Gaillarde n'ont révélé la présence d'aucune occupation ancienne. Seuls des remblais d'époque contemporaine et quelques canalisations récentes ou en terre cuite ont été observés dans les tranchées.

Jean-Michel Beausoleil

BRIVE-LA-GAILLARDE

Galop (grotte du Loup)

Préhistoire

Le gisement du Loup (anciennement grotte de la Gaillardie) est localisé sur la commune de Brive-la-Gaillarde, au lieu-dit Galop. Située au cœur du bassin de Brive, la grotte du Loup est un pseudo-karst creusé dans les grès attribués au Permien.

Rappels historiques

La première intervention sur le site fut réalisée sous la conduite de J. Bouyssonnie qui effectua un sondage devant l'entrée de la cavité au cours des années 1930. Il faudra ensuite attendre 1965 pour qu'un second sondage de 2 m² soit réalisé par J.-L. Couchard. La fouille systématique du gisement aura lieu entre 1966 et 1972 sous la direction de G. Mazière. Une superficie de plus de 100 m² sera alors fouillée.

La stratigraphie mise en évidence par G. Mazière et J.-P. Raynal, qui assura l'étude géologique du remplissage, est complexe et indique l'existence de plusieurs sous-niveaux au sein de chaque couche et des différences notables dans la stratigraphie des différentes zones fouillées (chantiers 0, 1 et 2). Dans ses grandes lignes, la stratigraphie relevée dans et à l'extérieur de la grotte du Loup comprend cinq niveaux. La couche 1, sommitale, présente des industries mélangées datant du Moyen Âge et du Paléolithique (Châtelperronien, Aurignacien, Gravettien ancien et Solutréen). La couche 2 est attribuée à une phase

récente de l'Aurignacien. Les fouilleurs décrivent ensuite un niveau archéologiquement stérile, ou considéré comme tel, qui sépare cet Aurignacien de deux niveaux (couches 4 et 5) châtelperroniens.

Compte tenu de l'importance d'une telle séquence dans les débats sur la disparition de l'homme de Néandertal et sur les modalités d'apparition du Paléolithique supérieur, nous avons engagé en 2012 un projet de reprise du site. Les travaux entrepris ont alors consisté à entamer la révision des séries lithiques issues des fouilles Mazière, avant de réaliser une campagne de fouille essentiellement destinée à remettre en état le gisement et à évaluer le potentiel informatif des témoins encore en place. La campagne de 2013, dernière année de reprise des fouilles, a permis de remplir les différents objectifs fixés en amont.

Étude des anciennes séries

Si l'état actuel de la série a limité certaines analyses (couches non triées et matériel partiellement lavé) et ralenti l'avancée de nos recherches, les résultats obtenus apparaissent toutefois significatifs. Ainsi, si l'attribution de la couche 2 à l'Aurignacien récent (phase à burins busqués déstructurés) et des couches 4 et 5 au Châtelperronien a pu être confirmée, il est cependant apparu que la couche 3, décrite comme archéologiquement stérile par G. Mazière, ne l'est pas.

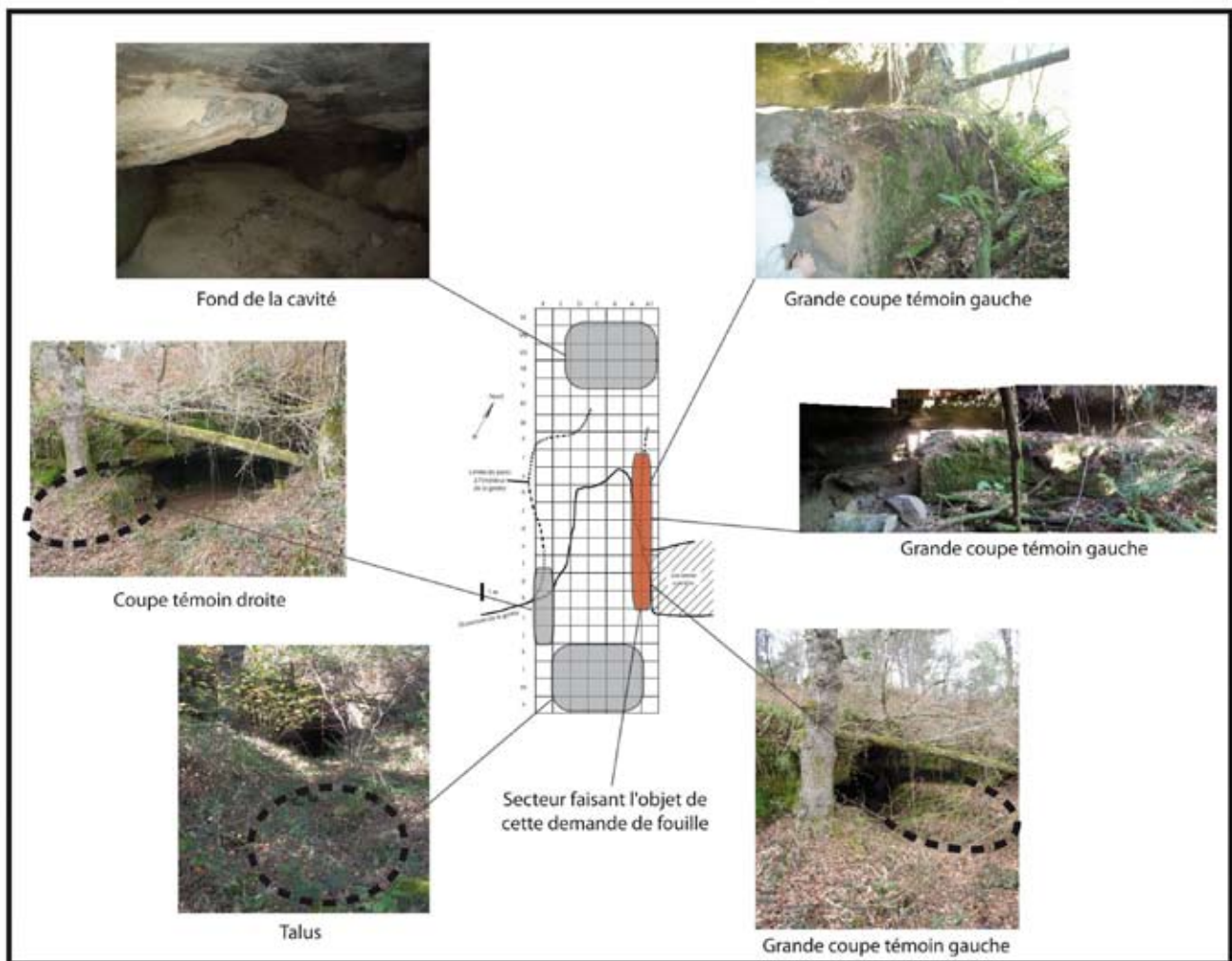


Fig. 1 : localisation des zones fouillées en 2012 et 2013. DAO Alexandre Michel.

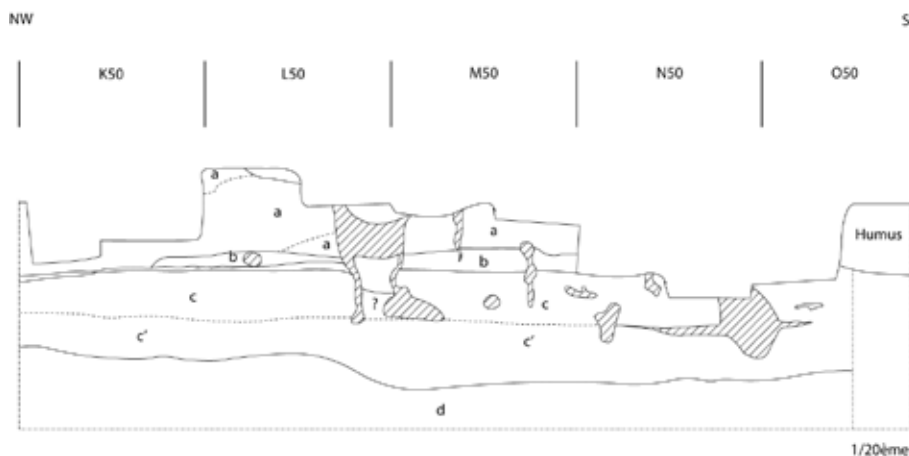


Fig. 2 : relevé stratigraphique de la grande coupe témoin. Relevé et DAO M. Lejay et A. Ajas.

L'analyse taphonomique, couplée à l'analyse des archives des fouilles Mazière, a également permis de mettre en avant l'existence de problèmes dans l'attribution des niveaux. Ainsi, concernant le Châtelperronien par exemple, les projections réalisées ne laissent pas clairement apparaître l'existence de deux niveaux distincts. D'ailleurs les très fortes similitudes techno-économiques observées entre les ensembles 4 et 5, associées à la présence de nombreux raccords inter-couches, semblent plaider en faveur d'un unique niveau châtelperronien.

De fortes présomptions de mélanges existent également pour le fond de la cavité. L'utilisation de la grotte comme clapier pourrait en être à l'origine.

Enfin, le diagnostic tracéologique réalisé sur les séries Mazière s'est révélé positif, et augure de bonnes perspectives. Toutefois, ce dernier a mis en évidence l'existence d'une patine plus prononcée à l'avant de la cavité, rendant délicate la lecture des vestiges. Il s'agit malheureusement du secteur où les séries semblent être les plus homogènes.

Niveaux Mazière et Raynal	Fouilles 2012-2013	Attribution chrono-culturelle
1	Humus	Aurignacien remanié
2	A	Aurignacien
3	B	Châtelperronien
4	C	Châtelperronien
5	C'	Châtelperronien

Tableau 1 : Le Loup – Corrélation entre les niveaux décrits par G. Mazière et ceux trouvés lors des fouilles récentes et attributions chrono-culturelles

Opération de terrain

Les fouilles de la grande coupe témoin laissée sur la paroi gauche (vue depuis l'intérieur) et sur le fond de la cavité ont été poursuivies cette année (fig. 1). Nous avons également procédé à la vidange et à la remise en état d'un sondage profond réalisé par G. Mazière à l'entrée de la cavité. Les données stratigraphiques ont ainsi pu être intégrées à celles obtenues pour la coupe témoin.

Pour la grande coupe témoin, l'intégralité de la séquence a pu être fouillée. Les cinq niveaux décrits par G. Mazière ont pu être retrouvés et documentés (tab.1 et fig. 2). Les deux campagnes nous auront permis de récolter environ 1 400 vestiges lithiques. La plupart (près d'un millier d'objets) proviennent des niveaux châtelperroniens C et C' (anciennement 4 et 5).

Plusieurs charbons ont également pu être récoltés, principalement dans les niveaux châtelperroniens, et certains ont pu être envoyés pour datation (Beta Analytics – Miami).

Un sondage pratiqué dans le fond de la cavité a permis de lever l'intégralité de la séquence. La rareté des vestiges et le remaniement des niveaux supérieurs rendent les analyses délicates.

Cette année a enfin été l'occasion de réaliser plusieurs prélèvements sédimentaires (lames minces et granulométrie) qui sont venus étoffer l'analyse géoarchéologique entamée l'an passé. Ils confirment les processus de mise en place des dépôts. Ceux-ci sont essentiellement l'œuvre de la gélifraction entraînant l'altération des parois par le gel couplé à des phénomènes de ruissellements et/ou de circulations d'eau plus importants en provenance de l'intérieur de la cavité.

Alexandre Michel, François Bachellerie,
Aurélie Ajas, Mickaël Baillet

BRIVE-LA-GAILLARDE

Grotte Bouyssonie

Préhistoire

Les gisements fouillés dans le Bassin de Brive ont tenu un rôle important dans la compréhension du Paléolithique supérieur au début du XX^e s. sous l'impulsion des abbés Bouyssonie et Bardou. De ces fouilles, puis celles qui succédèrent (Bassaler, Noailles, Puy-Jarrige, Chez Jugie), peu de témoins archéologiques subsistent. Il est donc difficile de se représenter le remplissage initial de ces cavités, vidées pour nombre d'entre elles. Compte tenu notamment de l'ancienneté des fouilles et d'une forte sensibilité au gel, les remplissages en milieu gréseux sont parfois considérés comme limités. La fouille de

la grotte Bouyssonie constituait donc l'occasion de documenter les conditions d'enregistrement sédimentaire dans ce milieu spécifique. Découverte en 2005 par Th. Bismuth lors de travaux d'aménagement, son remplissage a fait l'objet d'un diagnostic en 2006 par l'Inrap, en la personne de L. Detrain. Après une première campagne de fouille en 2008, une opération programmée s'est déroulée entre 2009 et 2011. Durant cette période, la fouille a bénéficié d'un soutien important de la part du SRA et de la municipalité de Brive-la-Gaillarde.



Vue de la zone de fouille depuis le nord-ouest. Cl. N. Gambier.

En 2013, un deuxième programme triennal a été initié portant sur deux zones. À l'aplomb du porche actuel, un sondage d'un mètre carré (L12) est ouvert pour mieux comprendre la relation stratigraphique entre les niveaux magdaléniens qui retranscrivent une évolution de la ligne d'accumulation des dépôts et présentent des pendages opposés : vers la cavité pour le plus ancien (observations P. Bertran, A. Lenoble), vers l'extérieur pour le plus récent. Le niveau réputé solutréen repéré lors du diagnostic de l'Inrap sera également concerné par ce sondage afin de mieux caractériser l'industrie et la contextualiser d'un point de vue sédimentaire et paléo-environnemental.

La principale intervention portera sur la partie antérieure de la séquence (bandes 17 et 18). Quatre nappes de vestiges ont pour l'instant été reconnues. La nappe 4 a livré une industrie lithique abondante, réalisée essentiellement sur silex provenant des formations crétacées de Dordogne. Plusieurs marqueurs ont été identifiés par L. Klaric évoquant des occupations qui se sont déroulées durant les phases moyennes et récentes du Gravettien : burins de Noailles, microgravettes abondantes, lamelles de la Picardie, burins polyédriques. Toute l'attention est alors portée à évaluer la cohérence des nappes de vestiges. A. Lenoble a ainsi reconnu plusieurs indicateurs paléo-environnementaux qui ont eu des impacts d'intensités variables sur la préservation de ces nappes.

Certains indicateurs ont pu être mis en relation avec les cycles climatiques à plus grande échelle (Lenoble *et al.*, 2012). Ces niveaux ont livré également une très grande quantité de restes végétaux carbonisés qui permettent d'appréhender ces évolutions paléo-climatiques à une échelle locale. Plusieurs dizaines de taxons ont ainsi été identifiés par J. Chrzavzez, parmi lesquels le Saule tient une place importante dans les niveaux en cours de fouille. Les conditions de préservation des vestiges fauniques semblent très variables au sein de ces formations de grès. Cette année, une grande quantité de petits fragments d'os calcinés ou brûlés a été rencontrée. Pour C. Beauval ces vestiges, par l'épaisseur de la corticale, se rapporteraient à un animal de la classe de taille du Renne.

Face à la densité de vestiges, de nouvelles adaptations dans le protocole de fouille ont dû être apportées, en particulier un suivi photographique effectué par N. Gambier, réalisé avant et après chaque phase de démontage pour observer précisément la répartition du matériel en relation avec les différentes signatures sédimentaires. Plusieurs campagnes seront nécessaires, dans le cadre de ce second programme triennal, pour documenter ces occupations rapportées au Gravettien.

Damien Pesesse, Cédric Beauval

Bibliographie

Lenoble A., Bertran P., Mercier N., Sitzia L., 2012 : Le site du Lac Bleu et la question de l'extension du pergélisol en France au Pléistocène supérieur. Quaternaire continental d'Aquitaine : *un point sur les travaux récents*, livret-guide de l'excursion AFEQ-ASF 2012, Université de Bordeaux, AFEQ, p. 107-121

BRIVE-LA-GAILLARDE Le Pilou

Antiquité

L'emprise diagnostiquée se situe sur la marge est de l'agglomération de Brive-la-Gaillarde, au lieu-dit Le Pilou. Le projet qui a déclenché la prescription archéologique concerne un éco lotissement sur 21 626 m².

La prescription s'appuie sur la découverte de matériel lithique à proximité de l'emprise et d'une importante occupation antique au nord du Pilou. En outre, le secteur prescrit se développe sur une petite plate-forme qui domine le ruisseau du Pian qui se jette dans la Corrèze plus au nord. Ce contexte est tout à fait propice à une occupation ancienne de la Préhistoire à la Protohistoire. La situation géologique d'alluvions récentes est d'autant plus sensible puisque des indices archéologiques (notamment préhistoriques) sont régulièrement découverts au sein de ces formations. Vingt-huit sondages ont été réalisés dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par l'emprise du projet. Malgré la présence d'une ligne aérienne, ces tranchées sont réparties sur l'ensemble de la parcelle permettant la reconnaissance de 5,08 % de la superficie de l'emprise.

Le diagnostic révèle l'existence d'une série de structures fossoyées et d'un fossé attribués à une petite occupation antique rurale, et de deux pièces lithiques en position secondaire probablement néolithiques.

Malgré le très bon état de conservation des vestiges, ces derniers ont été découverts de façon sporadique et dispersée ce qui ne permet pas de définir une occupation distincte. Ces indices archéologiques semblent être le témoignage d'une petite occupation rurale, de nature agricole voire domestique qui a livré une quantité assez pauvre de mobilier pour la plupart très fragmenté (céramiques, torchis, ...) mais néanmoins datable : première moitié du I^e s. apr. J.-C.

Quant aux deux pièces lithiques, elles ne permettent pas d'étayer l'existence d'un site sur l'emprise du projet mais peut-être à proximité ce qui suggère une fréquentation de ces petites vallées de la Corrèze pour la période du Néolithique, notamment sur les berges du ruisseau du Pian.

Sophie Defaye

CHANTEIX, SAINT-GERMAIN- LES-VERGNES, SAINT- PARDOUX-L'ORTIGIER

Mise à 2 x 2 voies de la RD 9 entre l'A20
et l'A89

Dans le cadre de la mise à 2 x 2 voies du tronçon routier raccordant les autoroutes A20 et A89, un nouveau diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA.

Lors de la construction de cet axe, une première intervention archéologique, conduite en 2001 et 2002, avait fait apparaître plusieurs indices d'occupations anciennes allant du Néolithique final à la période gallo-romaine. Mais aucun indice ne semblait suffisamment structuré pour engager une fouille.

Le présent projet d'élargissement du côté nord de la RD9 pouvait toucher de façon plus concrète certains des sites entrevus alors, ce qui a permis de définir cinq zones particulièrement sensibles. L'intervention archéologique a été menée du 15 au 26 octobre 2012. Au total, 50 sondages ont été ouverts sur les 43 484 m² de surface prescrite, représentant une superficie sondée de

6,27 %. Quarante-quatre structures ont été mises au jour, dont 15 portions de fossés, 17 fosses, 7 trous de poteau et 5 niveaux empierrés correspondant à des zones de circulation.

Plusieurs occupations, protohistoriques et gallo-romaines ont été identifiées :

- zone 1 : pas d'occupation ancienne avérée dans l'emprise ;
- zone 3a : proximité d'un site gallo-romain, représenté par de l'épandage de mobilier en bas de pente ;
- zone 3b : site non daté (sans doute gallo-romain), matérialisé par des fossés et des trous de poteau ;
- zone 5 : une fosse isolée protohistorique (premier âge du Fer) riche en mobilier ;
- zone 6 : pas d'occupation ancienne avérée dans l'emprise ;

- zone 7 : site gallo-romain matérialisé par des zones de circulation (voies) et des fosses artisanales épar- ses et indices de présence à La Tène finale.

Ces occupations sont pour la plupart, soit proches de l'emprise, mais en dehors (zone 3a), soit trop partiel- lement touchées parce qu'en limite de travaux ou bien déjà détruites par la route actuelle (zone 3b), soit encore représentées par trop peu de structures (zone 5). Ces indices ou observations ne semblent pas, dès lors, nécessiter d'intervention archéologique complémentaire.

Le site de la zone 7, à Moulzat, dans la commune de Chanteix, mériterait, quant à lui, véritablement une intervention complémentaire. Même si l'emprise ne recoupe pas le cœur du site, elle longe et passe très près des premiers bâtiments. On connaît aujourd'hui l'intérêt de fouiller les environs immédiats des sites majeurs pour mieux les comprendre et les replacer dans leur contexte chronologique et spatial. Aussi, dans l'attente de savoir de quoi se compose vérita- blement le site de Moulzat (exploitation agricole de

type villa ou autre ?), il semble important de ne pas négliger ses abords. Aussi, les fosses résultant d'une activité artisanale et les axes de circulation paraissent intéressants à étudier de plus près. On peut égale- ment présumer une occupation antérieure aux constructions gallo-romaines et attribuable à La Tène finale, matérialisée pour le moment essentiellement par du mobilier céramique, et peut-être une fosse.

Si l'on cumule nos découvertes avec celles de 2001, auxquelles viennent s'ajouter les sites fouillés à peu de distance dans la commune de Saint-Germain-les- Vergnes, on note une densité relativement importante d'occupations de la période gallo-romaine et de l'âge du Fer dans ce secteur de la Corrèze. Cette forte den- sité pourrait être liée à la présence d'un pôle attractif majeur tel qu'un axe de circulation ou un sanctuaire.

Quoi qu'il en soit, ce diagnostic apporte des informa- tions essentielles sur l'occupation du sol de ce terri- toire encore si méconnu.

Christophe Maniquet

Antiquité

CHANTEIX, SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER RD 9 – Moulin de Chauvignac, Moulzat

Avant le doublement de la RD 9 (« le Barreau »), future voie autoroutière qui reliera l'A20 à l'A89, une fouille pré- ventive a été prescrite par la DRAC Limousin sur une partie du tracé (6 000 m²). L'opération, menée par une équipe d'archéologues de l'Inrap du 12 novembre au 19 décembre 2013, a concerné deux sites découverts lors d'un diagnostic réalisé en mars 2013 aux lieux-dits Moulzat sur la commune de Chanteix et Le Moulin de Chauvignac à Saint-Pardoux-l'Ortigier.

La fouille avait pour objectif l'étude scientifique des ves- tiges découverts qui se caractérisaient principalement par des structures fossoyées ainsi que par des portions de voirie attribuées à la période gallo-romaine (I^{er}-IV^e s. apr. J.-C.).

Sur le site du Moulin de Chauvignac, plusieurs fossés alliés à un alignement de trous de poteau rectangulaires constituent les vestiges probables d'une palissade déli- mitant un espace situé hors de l'emprise des travaux ou bien d'une occupation qui a malheureusement disparu à la suite de l'arasement progressif (labours) et/ou natu- rel du terrain. Le village actuel de Chauvignac repose vraisemblablement sur les bâtiments d'une exploitation rurale gallo-romaine à laquelle les creusements mis au jour pourraient être rattachés.

Une autre exploitation de la même période avait été iden- tifiée à la suite du nivellement d'une butte par le proprié- taire d'un pré au lieu-dit Moulzat. La proximité de l'emprise routière avait favorisé la réalisation d'un dia- gnostic dans ce secteur. La fouille a mis en évidence un carrefour de bandes empierrées associées à des frag- ments de tuiles ayant constitué des voies de circulation empruntées par des chariots dont les ornières ont pu ponctuellement être observées (fig. 1 et 2). Les



Fig. 1 Le carrefour des voies F701 et F704 qui se séparent et se dirigent vers la vallée. Cl. Christophe Maniquet.

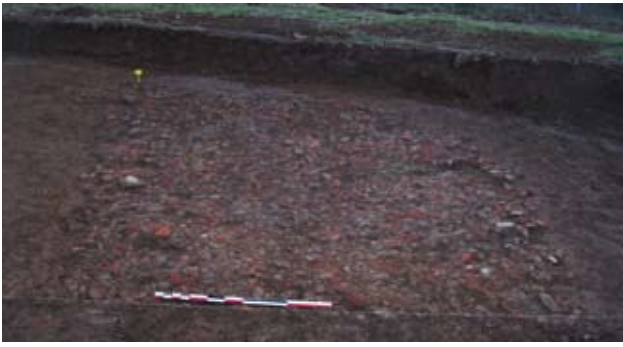


Fig. 2, Surface roulante, large d'environ 5,50 m, de la voie F704 orientée nord-sud, composée de petites pierres associées à de nombreux fragments de tuiles et à quelques scories. Cl. Christophe Maniquet.

constructions qu'elles desservaient à peu de distance au nord se situaient hors de la zone de travaux.

Ces voies recouvrent une installation primitive, à associer peut-être au 1^{er} s. apr. J.-C., matérialisée par des trous de poteaux et des fosses, dont certaines se sont révélées très riches en scories métalliques (fig. 3). Il est encore trop tôt pour définir l'activité métallurgique pratiquée sur le site (réduction de minerai ? cinglage, affinage ou forgeage ?).

Les deux exploitations de Chauvignac et de Moulzat, à vocation sans doute prioritairement agricole, sont à rapprocher d'une autre fouillée en 2000 à l'emplacement du péage de Saint-Germain-les-Vergnes. Toutes trois



Fig. 3, Fosse circulaire F710, de 0,90 m de diamètre, comblée de scories. Fond de bas-fourneau ? Cl. Antonio D'Agostino.

témoignent d'une occupation du sol relativement dense dans ce secteur durant la période gallo-romaine, sans doute liée à la présence d'un paysage ouvert propice aux cultures, d'un axe majeur antérieur au RD9, permettant la circulation aisée des marchandises, ou bien encore d'un pôle attractif encore non identifié (agglomération secondaire de type vicus, ou sanctuaire, similaire ou non à celui de Tintignac situé à une quinzaine de kilomètres à l'est, dans la commune de Naves).

Christophe Maniquet

ÉGLETONS

Le Pré Naudou

Antiquité

Préalablement à la construction d'un lotissement en périphérie du bourg, une fouille préventive a été effectuée au mois de mars 2013 sur la commune d'Égletons.

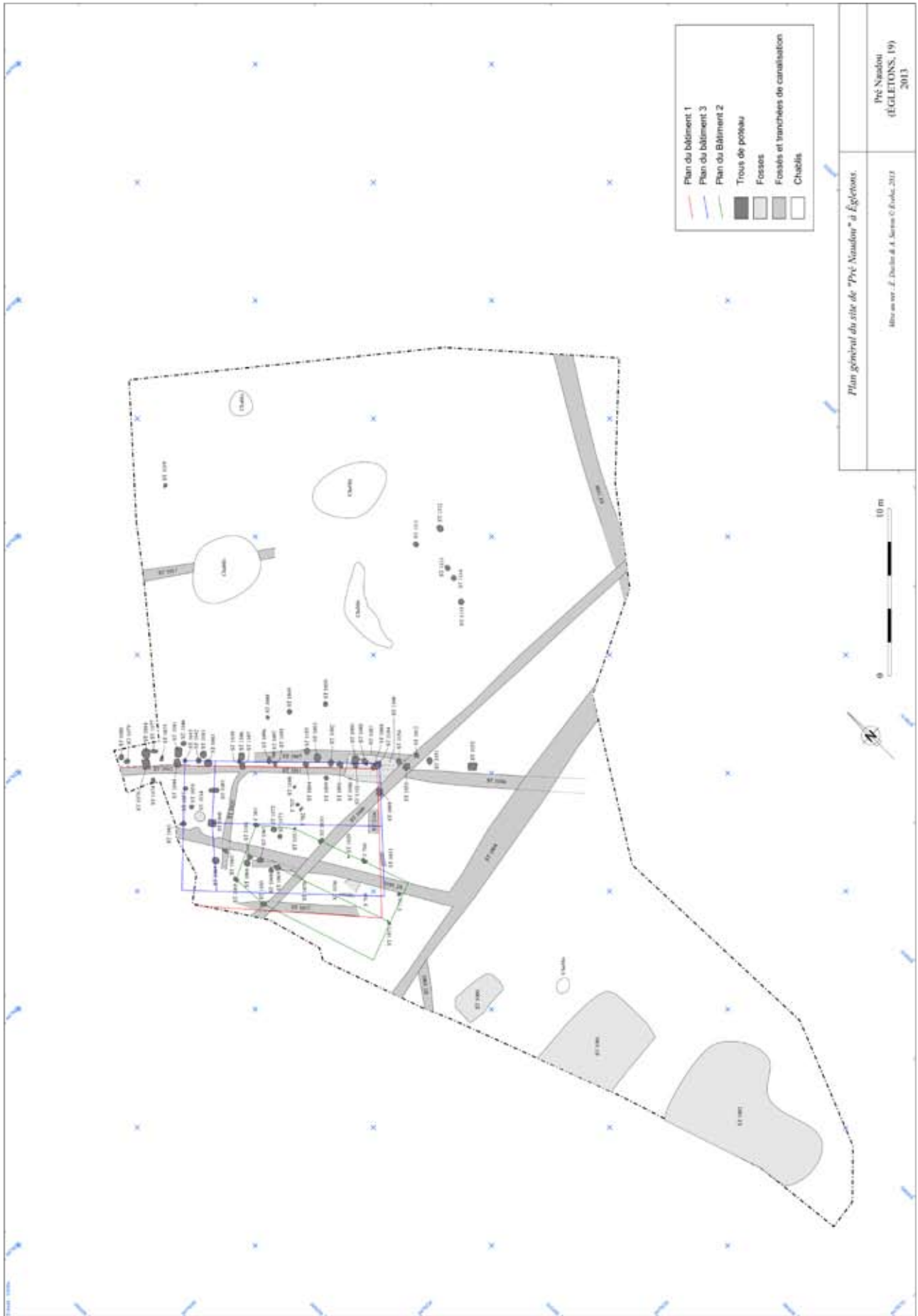
Le diagnostic, mené en 2012 par C. Roncier (Inrap), avait mis en évidence une petite occupation datée de la fin de la Protohistoire ou du début de l'Antiquité, constituée d'un probable bâtiment sur poteaux associé à des structures fossoyées de différentes natures. Ce type d'occupation étant assez rarement étudié en Limousin, le SRA a prescrit une opération de fouille préventive couvrant une surface de 1 000 m² autour des vestiges mis en évidence par le diagnostic.

Une centaine de structures ont ainsi été mises au jour. Elles semblent correspondre à une occupation du site s'étalant de la fin de la Protohistoire au début du Bas-Empire.

Les premières traces d'occupation correspondent vraisemblablement à la mise en place d'un petit réseau parcellaire en bas de versant, non loin d'une zone

humide. Celui-ci est matérialisé par des alignements de petits trous de poteau pouvant correspondre à des palissades. Un petit bâtiment sur poteaux est ensuite construit en reprenant en partie l'emplacement de ces limites parcellaires. Celui-ci couvre une surface d'environ 53 m² et présente un plan à deux nefs orienté nord-sud et complété au nord par une abside à pans coupés. L'absence de mobilier en lien avec les structures ne permet pas de le dater mais des comparaisons avec des bâtiments du même type ainsi que les éléments de chronologie relative pourraient laisser penser que cet édifice est bâti entre La Tène finale et la période augustéenne.

C'est certainement dans le courant du 1^{er} s. apr. J.-C. que l'on assiste à la mise en place d'un nouveau réseau parcellaire suivant une orientation nord/ouest – sud/est. Ce réseau est associé à la création de structures drainantes visant à assainir la zone. A la suite de cette phase de préparation et d'organisation du terrain, un bâtiment sur poteaux est construit au sud-ouest d'une palissade matérialisée par un alignement de trous de poteau. Ce bâtiment de plan rectangulaire suit les



mêmes orientations et couvre une surface de 80 m². Il devait être couvert de végétaux et un petit appentis semble lui être adjoint du côté nord-ouest. La fonction de ce bâtiment est impossible à définir faute de niveaux d'occupation et de structures associées.

Par la suite, ce bâtiment cède la place à un édifice rectangulaire de même orientation qui devait couvrir une surface minimale de 90 m² mais certains indices laissent penser que celui-ci pouvait s'étendre sur plus de 120 m² en se développant partiellement en dehors de l'emprise de fouille au nord-ouest. Préalablement à sa construction, l'ensemble de la surface du bâtiment est décaissé jusqu'au sommet de l'arène granitique. Trois des parois sont construites à partir de ce niveau. Il s'agit de solins de pierre dont la fonction est de protéger de l'humidité les élévations qui devaient être constituées de matériaux périssables. L'espace interne est nivelé par l'apport d'un remblai constitué d'arène granitique et de limons sableux. Un aménagement du solin nord-est pourrait correspondre à un seuil matérialisant un accès au bâtiment. Sa fonction est inconnue mais il pourrait s'agir d'une dépendance d'un établissement plus vaste qui se développerait en contre-haut comme le laisse supposer la présence de nombreux fragments de tuiles dans les remblais des nouveaux lotissements. C'est certainement dans le courant du II^e ou au début du III^e s. apr. J.-C. que le bâtiment semble être abandonné et détruit. Des effondrements de toitures indiquent que le bâtiment était initialement couvert de tuiles (*tegulae* et *imbrices*).

Il semble que les limites parcellaires perdurent puisque deux nouvelles palissades sont construites à l'emplacement de la précédente. Celles-ci ne sont pas datées mais elles sont recouvertes par un niveau de démolition dans lequel deux structures sont directement implantées. Le comblement d'une fosse a pu être daté

entre le milieu du II^e et le début du III^e s. apr. J.-C. La seconde structure est un petit fossé qui reprend les mêmes orientations que les palissades antérieures et pourrait indiquer la persistance d'une trame parcellaire durant une partie de l'Antiquité. À une date inconnue, cette trame semble abandonnée et elle est remplacée par une nouvelle d'orientation ouest-nord-ouest - est-sud-est et nord-nord-est - sud-sud-ouest. Ce nouveau réseau parcellaire est constitué de trois palissades et d'un fossé. Deux des palissades sont parallèles et elles pourraient matérialiser l'emplacement d'un chemin descendant le versant.

Les dernières traces d'occupation mises en évidence sont toutes datées du dernier quart du XX^e s. et du début du XXI^e s. Il s'agit de fossés de drainage ou d'évacuation d'eaux usées et de fosses destinées à l'enfouissement de matériaux (rochers, bois) issus du déboisement d'une partie d'un taillis lors de la construction de la nouvelle route en contre-haut du site.

La fouille du site de Pré Naudou a permis de mettre en évidence l'évolution d'un site de bas de versant entre la fin de l'Antiquité et les périodes récentes et surtout de reconnaître des plans de bâtiments antiques en matériaux légers. Ce type d'édifice reste encore mal documenté en Limousin où les recherches se sont essentiellement concentrées sur les édifices plus importants comme les villae. Les recherches en cours actuellement permettront de définir les modes d'occupation du sol de la montagne limousine durant l'Antiquité. Cette fouille permettra d'étoffer le corpus des habitats antiques en Limousin et les données recueillies pourront, espérons-le, être complétées par d'autres opérations préventives sur ce type d'occupation.

Aurélien Sartou

LOUIGNAC

La Reynie

Moyen Âge

En 1992, le site de « La Reynie », sur la commune de Louignac, a été signalé au SRA Limousin par J.-L. Couchard. Le potentiel archéologique du site a été rapidement décelé et une première étude a été réalisée (Couchard, 2004).

En 2013, la Communauté de Communes du Pays de l'Yssandonnais ayant acquis la parcelle, une nouvelle étude est envisagée par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, en collaboration avec le SRA, la Communauté de Communes et la commune de Louignac.

Les sondages, réalisés entre juin et octobre 2013, ont permis de dégager cinq cuves creusées dans le

substrat (grès), un sarcophage extrait mais brisé et un fragment de cuve. Dans le sondage 1 (fig. 1), des blocs de grès sont isolés les uns des autres par des failles naturelles et/ou anthropiques. De nombreuses traces d'outils (linéaires, punctiformes et carrées) ont été relevées sur les cuves et les blocs de grès. Certaines de ces traces pourraient résulter d'une volonté d'extraction des cuves. C'est notamment le cas sur la cuve C7, dont deux parois latérales ont été partiellement taillées (fig. 2).

Ces éléments laissent envisager deux hypothèses, au moins, quant à la nature du site : celle de la carrière de sarcophages, la plus plausible à ce jour, et celle



Fig. 1 : sondage 1, vue générale depuis l'ouest. Au premier plan, la cuve C3. Cl. J. Duponchel



Fig. 2 : sondage 4, la cuve C7 après dégagement, vue depuis le nord. Cl. J. Duponchel

d'un cimetière à tombes rupestres qui ne doit pas être totalement écartée. Enfin, il faut envisager la possibilité que les deux fonctions aient été présentes, de manière concomitante ou non.

Les recherches n'ont livré aucun mobilier permettant de dater le site. La typologie des cuves permet de proposer une première fourchette chronologique entre le VI^e et le VII^e s. Cette chronologie se base néanmoins sur un corpus faible et demande donc à être confirmée.

Aucune carrière de ce type n'ayant été recensée à ce jour en Limousin, les perspectives de recherches qu'ouvre ce site sont donc des plus intéressantes.

Couchard, 2004 : J.-L. Couchard : Les sarcophages de la Reynie Haute, commune de Louignac (19). *Bull. de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, vol. 126, 2004, p. 19-32.

Julie Duponchel

Moderne

MALEMORT-SUR-CORRÈZE

Avenue Jean-Jaurès

Un projet de réaménagement concernant les terrains occupés par l'ancienne usine à papier et des bâtiments techniques situés avenue Jean-Jaurès a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique, du 4 au 8 mars 2013. Les parcelles concernées sont actuellement occupées à l'ouest par un boulodrome et les gravats issus de la démolition de bâtiments techniques, et à l'est par un parking bitumé. Les terrains couvrent 10 492 m² situés entre la rivière Corrèze et la rue Jean-Jaurès empruntée par la RN89. La prescription du SRA a été motivée par la connaissance d'occupations de l'âge du Fer et antique sur la commune de Malemort ainsi que le ramassage d'outillages néolithiques et la proximité du bourg médiéval.

Malemort-sur-Corrèze a connu un essor important à l'époque médiévale en tirant avantage de sa position sur la vallée de la Corrèze au débouché de ses gorges et en contrôlant la vaste plaine alluviale en amont de Brive. La ville médiévale se développe sur la rive droite sur un versant dominé par la présence du château de Montemart construit au XI^e s. et qui occupe l'extrémité d'un éperon. Un châtelet, dit château de Breniges, est édifié au XII^e s. au bord de la Corrèze.

Enfin, sur la rive opposée, est connue l'existence de l'hôpital Baudat aujourd'hui disparu. Plus au nord, également sur la rive gauche, le prieuré Saint-Xantin s'est développé sur le lieu de conservation des reliques du saint à partir du IX^e s. L'église actuelle date du XII^e s.

Neuf tranchées ont été ouvertes sur l'ensemble des parcelles à diagnostiquer en tenant compte des nombreuses contraintes techniques (présence de réseaux d'eau, de gaz, de fibre optique et d'éclairage public) et d'accessibilité (maintien de l'utilisation du parking, desserte scolaire, usage du boulodrome). Les sondages proches de la Corrèze ont révélé la présence de très épais remblais qui sont liés aux travaux d'endiguement de la Corrèze pour contrer ses crues (enrochement artificiel des berges).

Les quatre tranchées situées le long de l'avenue Jean-Jaurès ont livré des vestiges de construction. Sur le parking, les vestiges correspondent à d'anciens bâtiments de l'usine d'abord filature de soie, puis de coton et enfin papeterie. Son activité débute dans la seconde moitié du XVIII^e s. et s'achève en 1976. Les installations ont

été détruites en 1995 à l'exception d'un bâtiment accueillant actuellement le dojo et le moulin sur la Corrèze. Au nord-est, deux sondages ont livré des tronçons de murs parallèles et constitués de blocs de grès blanc. Ils sont parfois en relation avec des sols pavés. Des murs construits en grès de couleur verdâtre semblent antérieurs aux précédents. Leur orientation diffère légèrement. Des lambeaux de sols constitués de galets appartiennent peut-être à cette phase. Ces vestiges correspondent probablement aux

habitations et granges figurées sur le cadastre dit napoléonien de 1823 et un plan de 1864 réalisé dans le cadre d'un différend entre le propriétaire de la papeterie et les habitants de Malemort. Il n'a pas été possible de rattacher les murs en brasier vert à une occupation médiévale. Les quelques tessons de céramique découverts dans des remblais postérieurs appartiennent à l'époque contemporaine.

Catherine Roncier

MALEMORT-SUR-CORRÈZE

Ville médiévale

Moyen Âge

Cette étude documentaire et de topographie archéologique, commandée par la municipalité de Malemort-sur-Corrèze, fait suite à une campagne de fouilles archéologiques réalisée en 2011 sur le castrum de Malemort. Ces fouilles ayant confirmé le potentiel archéologique du site castral, la municipalité a souhaité compléter les recherches par une étude focalisée sur le contexte urbain associé au castrum.

L'agglomération s'est développée en contrebas du site castral, qui occupe le sommet d'un éperon de confluence où se rejoignent la Corrèze et le ruisseau des Saulières. Les principales habitations sont regroupées au sud-ouest de l'éperon. Une deuxième concentration d'habitats peut être restituée au nord de la plate-forme castrale, au débouché d'une route de crête ancienne d'orientation générale nord-sud (lieu-dit Montemart).



Fig. 1 : cadastre « napoléonien » géoréférencé de Malemort. SIG N. Tranchant et E. Dellong, Hadès

Le bourg médiéval de Malemort (fig. 1) est situé sur la rive droite de la Corrèze, au nord-ouest de la route départementale D2089 (avenue Jean-Jaurès).

La problématique de cette étude était de restituer, dans ses grandes lignes, l'évolution morpho-historique du village castral de Malemort depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin de l'époque moderne. Ce travail comprend une recherche en archives destinée à compléter les informations historiques produites dans le cadre du PCR « Castrum » dirigé par C. Rémy, et du rapport d'opération archéologique de 2012. Un inventaire archéologique des édifices civils et religieux du bourg castral a également été effectué. Un autre volet de la demande concernait la réalisation d'un système d'informations géographiques (SIG) destiné à élaborer des cartes thématiques.



Fig. 2 : vue générale du logis des parcelles 92 et 93 depuis l'est. Cl. Dimitri Paloumbas-Odile, Hadès

Le bilan de cette étude est globalement positif. L'analyse des sources écrites a tout d'abord permis de cerner une première phase de peuplement, à la

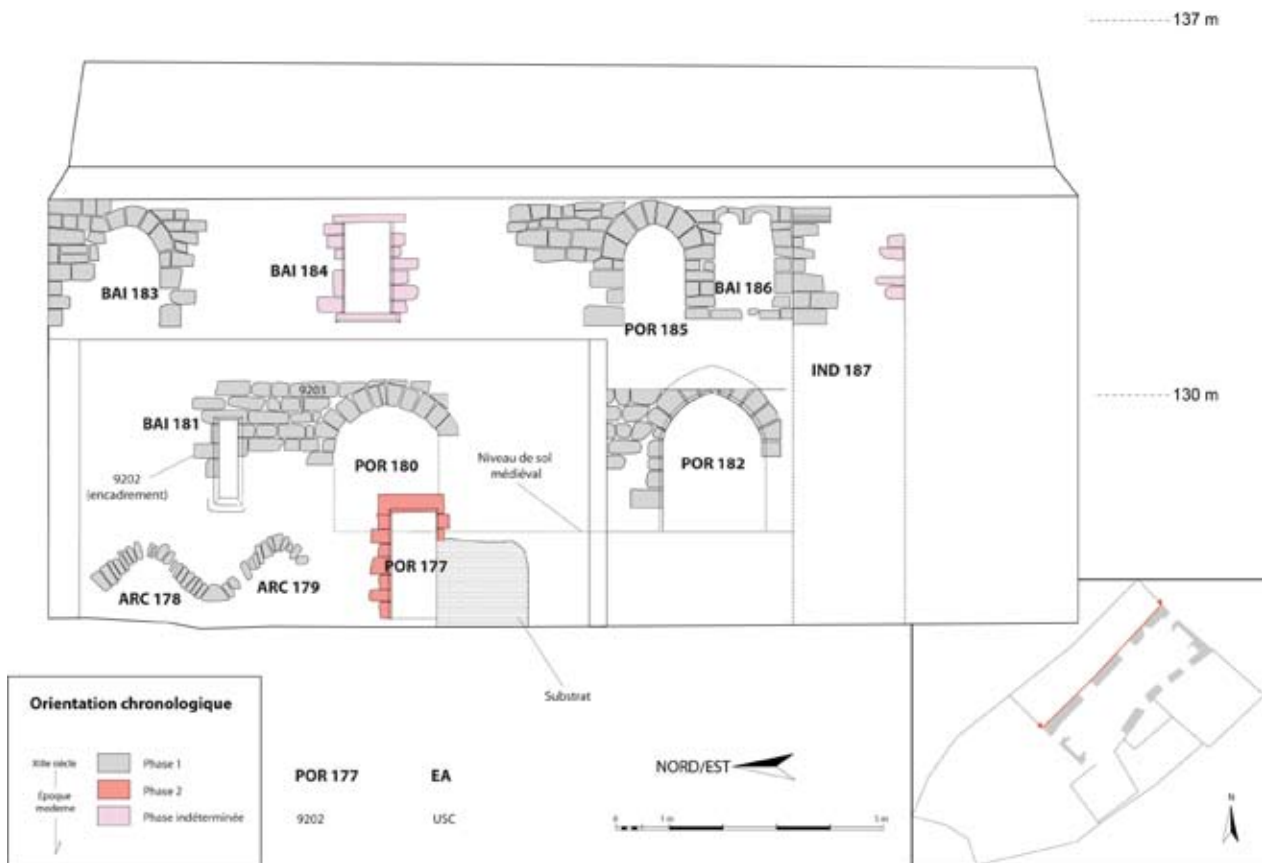


Fig. 3 : logis des parcelles 92 et 93, relevé partiel de l'élévation nord-ouest. DAO et relevés de terrain D. Palombas-Odile, d'après une orthophotographie de M. Dutailly, Hadès



Fig. 4 : portes médiévales du logis de la parcelle 67. Cl. D. Palombas-Odile, Hadès

charnière des XII^e et XIII^e s. Le décompte des maisons a révélé que le bourg comportait au moins quarante

logis vers 1200. Ces logis étaient insérés dans un espace clos par plusieurs portes et protégé par un fossé. D'après l'inventaire archéologique, la zone dite « de Montmart » était occupée dès le XIII^e s. La plus ancienne maison médiévale de cette zone serait celle de la parcelle 168 mais on peut supposer que des maisons existaient, dès le XIII^e s., au nord du croisement de la rue de Montmart et de la rue des Brabançons. Dans le bourg proprement dit, l'édifice le plus ancien pourrait être celui des parcelles 92 et 93 (fig. 2 et 3) et 67 (fig. 4).

À défaut de sources, l'activité foncière n'est pas documentée durant une période comprise entre le milieu du XIV^e s. et le début du XV^e s. À partir de 1440-1450, l'étude historique s'appuie sur un nombre important de reconnaissances foncières. Ces documents contiennent en outre des informations essentielles pour l'étude du bourg, comme la première mention connue du pont de Malemort, en 1443. Sur le plan archéologique, plusieurs vestiges de portes, de baies ou de cheminées peuvent être associés à cette séquence de « reconstruction ». Celle-ci semble avoir perduré jusqu'au milieu du XVI^e s.

Une reprise de l'activité foncière est perceptible vers le milieu du XVII^e s. Cette période correspond à l'apparition des premiers registres de notaires. Ceux-ci font état de nombreuses transactions portant sur des maisons du bourg, qu'il s'agisse de prix-fait de réparation, de vente ou d'échange. Au XVIII^e s., le bourg

connaît peut-être des difficultés économiques. Selon plusieurs sources, le pont et la barque destinés au franchissement de la Corrèze restent détruits durant plusieurs décennies. L'implantation d'une magnanerie dans l'ancien château de Bréniges et la construction d'une usine destinée à la production de tissus de gaze et de mouchoirs de soie, après 1760, marquent le début d'un certain « renouveau » économique. Les

aménagements de la route de Sainte-Féréole et de la « traverse » de Malemort ont aussi probablement contribué au désenclavement de la ville à la même période. L'inventaire a permis de voir que de nombreuses maisons avaient effectivement été construites ou reconstruites au XIX^e s.

Dimitri Paloumbas-Odile

MOUSTIER-VENTADOUR

Château de Ventadour

Moyen Âge

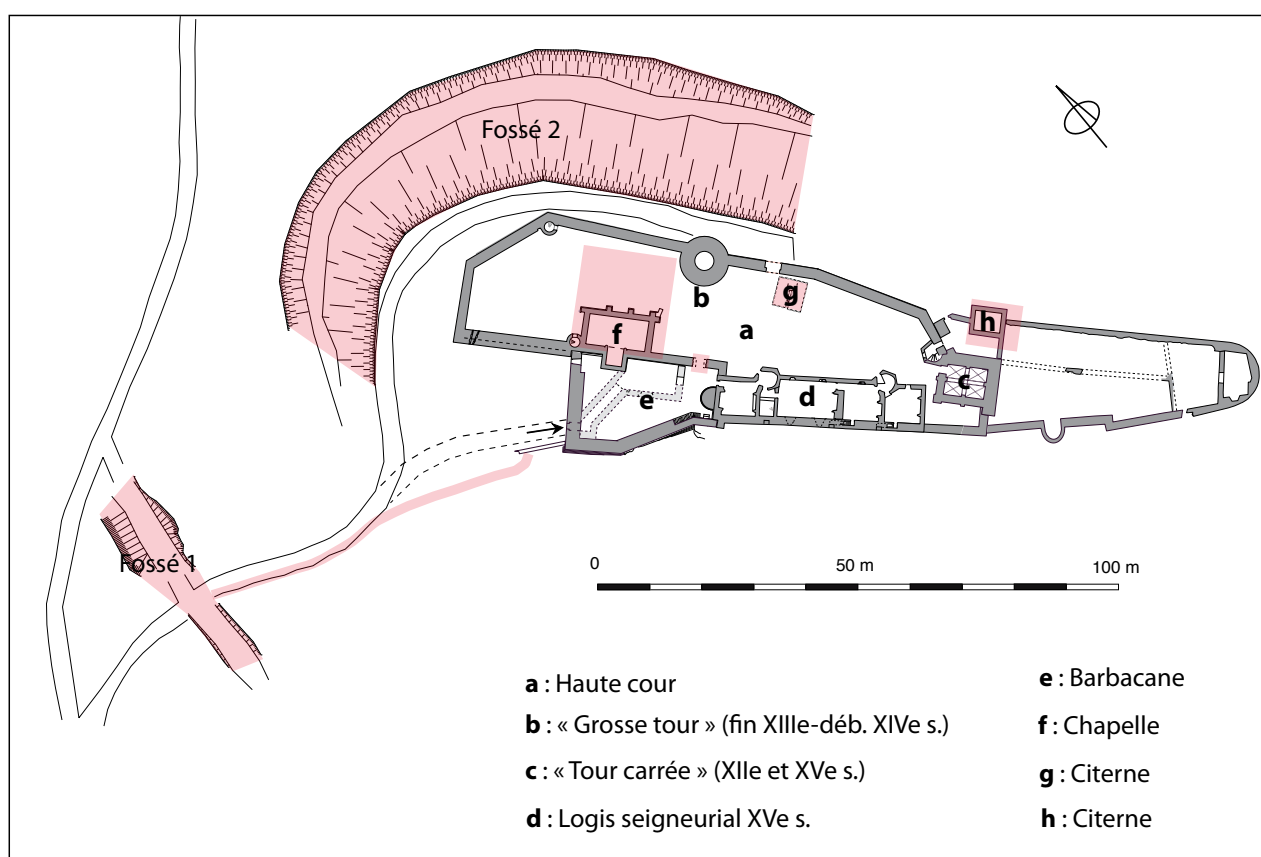


Fig. 1 : localisation des secteurs étudiés. DAO B. Pousthomis

La dernière tranche de travaux de consolidation du château de Ventadour a nécessité, en 2013, un suivi archéologique et des fouilles (fig. 1).

Cinq sondages ont été ouverts au centre de la haute-cour. Ils ont permis de localiser le niveau du sol d'occupation et observer les fondations de la chapelle. Pour cette dernière, les tranchées de fondation prennent l'allure de simples rainures peu profondes et de faibles largeurs. Des structures bâties sont apparues à l'angle oriental de la chapelle avec un vestige de dallage composé de grandes pierres de taille de granit posées à plat. Ce dallage, mis au jour à faible

profondeur, semble postérieur à la chapelle contre laquelle il prend appui.

D'autres maçonneries arasées ont été mises au jour au pied de la « Grosse tour ». Il s'agit d'un édifice au plan en abside pour lequel il a été émis l'hypothèse d'une structure liée à une activité domestique ou artisanale. Malheureusement, les artefacts recueillis dans les remblais sus-jacents n'ont livré aucune information décisive sur la datation de ce bâtiment, hormis que l'occupation a pu durer jusqu'à l'époque moderne comprise. Ces maçonneries sont à rattacher avec d'autres, mises au jour en 2003, qui pourraient

appartenir à un logis médiéval bâti contre la courtine nord-est et jusqu'à la « Grosse tour ». Toutefois, la fenêtre archéologique reste trop restreinte pour l'affirmer et seule une fouille de plus grande ampleur au pied de la courtine nord-est (de part et d'autre de la « Grosse tour ») permettrait de lever l'hypothèque.



Fig. 2 : vue générale de la chapelle Saint-Georges en fin de fouilles. Cl. B. Pousthomis, Hadès

La chapelle Saint-Georges (fig. 2) a fait l'objet d'une désobstruction des gravats qui l'encombraient puis d'une fouille limitée au premier sol rencontré comme l'avait prescrit le SRA. Cette chapelle, rapportée contre la courtine sud-ouest, occupe une place privilégiée dans la haute-cour. Elle appartient à la grande campagne de travaux du XV^e s. qui met en œuvre un vocabulaire architectural commun à la construction du grand logis seigneurial, à la « Tour carrée » et à cette chapelle. Le plan rectangulaire et non orienté, de 13,80 x 8,60 m hors-œuvre, comprend trois travées qui étaient voûtées d'ogives, celle la plus au nord-ouest formant le chœur conserve la base d'un autel. L'entrée s'effectuait au sud-est par une large porte dont l'encadrement a disparu. Peut-être le tympan sculpté du XV^e s. représentant Samson domptant le lion, prélevé à Ventadour à la fin du XVIII^e s. et aujourd'hui remployé à la « Maison Madrange » à Égletons, ornait-il cette porte ? Elle est aujourd'hui remplacée par un bouchage en gros moellons de récupération, bâtis à sec sans doute au XIX^e s. Une chapelle quadrangulaire dotée d'un autel est ouverte sur le côté sud-ouest, édifice appartenant hypothétiquement à une chapelle primitive. Le parement extérieur, en grand appareil de moellons soigneusement équarris, est très différent du parement interne beaucoup plus fruste et destiné à recevoir un enduit au mortier dont subsistent de rares vestiges peints en blanc à la base des murs. Les voûtes, au profil de deux tores encadrant un méplat, retombaient sur des piliers engagés triflés à base soigneusement moulurée. Une clef de voûte, retrouvée en 1967-68 au centre de la chapelle, portait les armes polychromes de Ventadour (fouilles R. Joudoux). Un vestige de baie à remplage, également mis au jour lors de ces

mêmes fouilles anciennes, pourrait provenir du mur nord-ouest. L'architecture de cette chapelle présente d'étroites parentés avec l'église de Chaumeil (Corrèze), du XV^e s., qui conserve également une voûte d'ogives aux armes des Ventadour.



Fig. 3 : vue générale de l'intérieur de la chapelle depuis l'ouest. Cl. B. Pousthomis

Le sol ne conserve que des lambeaux d'un pavement en carreaux de terre cuite (fig. 3). Celui de la nef présente une composition compartimentée identique à celle de la grande salle du logis seigneurial mais avec, ici, de multiples réparations. Le chœur, surélevé d'une marche, ainsi que la chapelle sud-ouest présentent un sol non compartimenté.



Fig. 4 : détail d'une nef voûtée au niveau de la trappe d'accès. Cl. B. Pousthomis

La citerne souterraine de la haute cour est un édifice intéressant qui a été nettoyé et relevé (fig. 4). De plan carré et d'une contenance de 15 à 20 m³, elle est composée de deux nefs parallèles et voûtées. Elle est alimentée par une source jaillissant au niveau du sol.

A la demande de l'architecte en chef des monuments historiques, une étude a été menée sur les portes du château de la fin XIII^e-début XIV^e s. en vue de restituer celle totalement disparue qui permettait l'accès

à la haute cour depuis la barbacane. Il s'est avéré que les cinq portes étudiées sont d'un type stéréotypé et aux dimensions quasiment identiques.

Le suivi d'une tranchée de pose de réseaux le long du chemin d'accès au château a permis de localiser le niveau du rocher sous les remblais constitués depuis le XIX^e s.

Enfin, le plan du château a été complété par le relevé

des deux fossés qui défendent l'accès, le second étant d'une profondeur particulièrement importante.

A l'issue des fouilles, les maçonneries de la chapelle ont été « cristallisées » et le sol partiellement remblayé afin de protéger le carrelage.

Bernard Pousthomis

NAVES La Geneste

Protohistoire

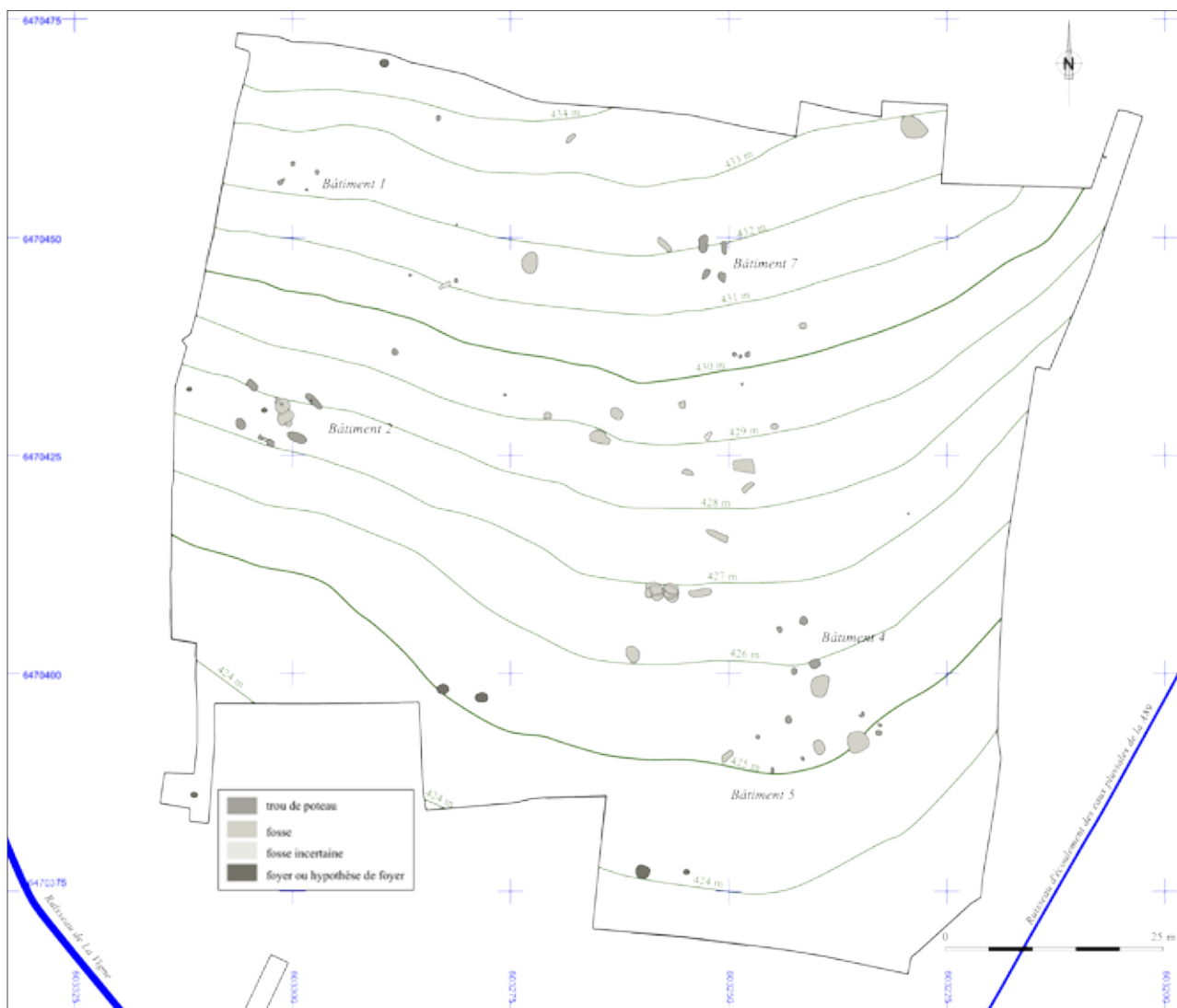


Fig. 1 : plan général du site de la ZAC de la Geneste, phase 1. DAO N. Peyne

La fouille préventive, au lieu-dit La Geneste, a eu lieu sur des parcelles vouées à la construction d'un centre technique de traitement de déchets, aménagement conduit par Tulle Agglo, à la suite d'un diagnostic de l'Inrap réalisé en mars 2012 sous la direction de Christophe Maniquet. Une surface totale de 8 300 m² a été décapée en bas de versant

sud du Puy de l'Aiguille, à 700 m au sud-est du sanctuaire de Tintignac. La zone fouillée s'inscrit dans un espace triangulaire au pied d'une éminence délimitée par la confluence de deux cours d'eau mineurs : à l'ouest le ruisseau de La Vigne et à l'est le ruisseau d'écoulement des eaux pluviales de l'A89. La pente est relativement importante

puisqu'elle atteint en moyenne 14 %, les altitudes avant décapage sont comprises entre 424 et 434 m NGF.

Premières traces d'occupation

La première trace d'occupation correspond à une grande fosse qui connaît quatre aménagements ponctuels après son comblement. Une datation C14 effectuée sur des charbons contenus dans cet ensemble a indiqué l'intervalle 2871-2505 cal. BC, c'est-à-dire au cours du Néolithique final. Soixante-quinze trous de piquet et de poteau, répartis principalement au sud-ouest de la fouille, forment des bandes traversant le site selon un axe nord-ouest - sud-est ou selon un axe nord-est - sud-ouest. Les rares mobiliers rencontrés dans ces structures sont deux fragments de céramique protohistorique dont on ne peut préciser la chronologie et un éclat de silex taillé.

Une exploitation rurale de l'âge du Fer

Une partie importante des vestiges mise au jour concerne une exploitation rurale de l'âge du Fer. Deux phases d'occupation ont pu être définies. La

première, du premier âge du Fer au début de La Tène, correspond à un établissement ouvert avec différentes activités. La seconde phase commence avec le creusement de fossés d'enclos permettant de distinguer la partie résidentielle et les différents domaines de production, datée de La Tène moyenne à La Tène finale.

A la phase 1, un bâtiment (bât. 2) construit sur six poteaux abritait un foyer et un ensemble de fosses (fig. 1). Quatre poteaux forment l'armature porteuse (7,15 par 4,75 m) et deux poteaux de plus petit gabarit forment une entrée tournée vers le sud. L'un des trous de poteau d'armature présentait le négatif d'un poteau de 0,20 m de diamètre. Le foyer, légèrement ovalaire (0,90 par 0,81 m) et conservé sur 0,20 m de profondeur, présente des parois rubéfiées de manière assez hétérogène. Les six fosses imbriquées semblent reliées au fonctionnement du foyer, puisque plusieurs niveaux de piétements tapissés de charbons ont été repérés. Il faut aussi remarquer la présence d'un bloc de granite allochtone posé sur le niveau de piétement le plus récent. L'ensemble de ces



Fig. 2 : plan général de la ZAC de la Geneste. Phase 2. DAO N. Payne

caractéristiques incite à voir là un atelier. Les fosses ont fourni un peu de céramique dont une écuelle du premier âge du Fer et des charbons datés par C14 de l'intervalle 751-404 avant notre ère.

Un foyer de même nature que le précédent a été mis au jour à quelques mètres sur son côté est. Il faut signaler la présence de deux paires de creusements présentant un comblement final composé de sédiment rubéfié. L'utilisation de ces fosses comme foyer n'est pas à exclure. Enfin, un foyer à pierres chauffantes a été mis au jour dans l'angle sud-ouest de la zone décapée.

Les deux bâtiments numérotés 4 et 5, au sud-est de l'exploitation rurale, sont de plan rectangulaire et construits sur quatre poteaux. Le bâtiment 1 présente un plan similaire. Ces trois bâtiments peuvent être interprétés comme des greniers.

Vingt-quatre fosses correspondant à cette phase ont été mises au jour. Parmi elles, onze forment un groupe étroitement imbriqué où les fosses se recoupent mutuellement. Seul ce groupe a permis de récolter un peu de mobilier archéologique. Les trois vases identifiables sont des écuelles, une tronconique, une hémisphérique à bord vertical et une carénée, à comparer à des productions allant du Hallstatt B à La Tène A. Il a aussi fourni un fragment de sole de four à carneaux.

Le bâtiment 7 comprend deux trous de poteau légèrement ovalaires sur son côté sud et deux larges fosses d'implantation oblongues au nord, orientées de la même manière.

A la phase 2, au centre de la fouille prend place l'enclos 1 (fig. 2). Sur son côté est se trouve l'enclos 2 qui possède des dimensions importantes et enfin un fossé reconnu au sud de la zone décapée.

L'enclos 1, de 38 m x 45 m, délimite un espace trapézoïdal de 1 480 m² orienté à 15° pour son côté nord et 20° pour son côté sud. Le fossé mesure entre 0,95 et 2,07 m à l'ouverture et sa profondeur est plus importante au sud (1,03 m) qu'au nord (0,50 m). Son profil présente des parois évasées et un fond relativement plat. À l'ouest, une interruption de 8,85 m forme une première entrée, tandis qu'à l'est deux traces de poteaux remarquées dans le comblement du fossé

d'enclos peuvent correspondre à l'aménagement d'un ponton permettant son franchissement. Ces deux aménagements d'entrée, décalés légèrement vers le nord, permettent de traverser l'enclos 1 de part en part. L'étude du comblement de ce fossé a révélé qu'il fonctionnait ouvert. Des accumulations de sédiments causées par des ruissellements ont été notées en fond de comblement en bas de pente et la partie haute des parois a été nettement érodée. Une séquence de curage témoignant de l'entretien a été observée. Une quantité notable de tessons d'amphore y a été mise au jour : 97 % des 6 653 tessons d'amphore du site. Le corpus amphorique total correspond à un NMI de 206. Par contre, le corpus céramique exhumé est relativement faible (13 individus). Il se répartit de la même manière que le mobilier amphorique : préférentiellement du côté nord et à proximité de l'entrée. L'ensemble des types de vaisselle d'usage quotidien sont représentés : écuelle, gobelet, pot à cuire, vases à liquide et à provision. Enfin, la fouille de l'angle nord-ouest a fourni des scories de post-réduction (328 g). Dans le quart nord-est de l'enclos 1, plusieurs trous de poteau contenant chacun quelques fragments d'amphores semblent former les fondations d'un bâtiment (bât. 6) de plan rectangulaire de 11 m par 6,60 m, dont le centre est marqué par un creusement plus important que les autres. Un seul présente un négatif de poteau, d'un diamètre de 0,18 m.

À l'est de l'enclos 1, à environ 23 m, un second fossé d'enclos a été reconnu sur 86 m du nord-est au sud-ouest avant de former un angle droit et de se poursuivre sur 12,80 m vers le sud-est. Les nombreuses traces de racines observées au fond des creusements de même que sa faible profondeur permettent de supposer qu'une haie composée d'arbres et d'arbustes permettait de matérialiser cette limite. L'entrée principale de l'enclos 2 se situe dans le prolongement des deux entrées de l'enclos 1, formant ainsi un axe de circulation presque rectiligne. Une seconde entrée, de petite dimension, se situe au sud de l'entrée principale.

Un fossé nord-ouest - sud-est forme la limite probable du site. Il a été observé sur 103,50 m et sa profondeur est comprise entre 0,20 et 0,28 m.

Nicolas Payne

NAVES

Combe el Faure IV

Un projet de lotissement, sur la commune de Naves, au lieu-dit Combe el Faure, à seulement 500 m à l'ouest du site archéologique de Tintignac, a motivé la prescription par le SRA d'un diagnostic archéologique préalable.

Si la commune de Naves est connue essentiellement pour son sanctuaire gaulois et gallo-romain au lieu-dit les Arènes de Tintignac, les prospections mécaniques ou pédestres et les fouilles récentes ont confirmé le fort potentiel archéologique en périphérie de cet espace religieux, matérialisé en particulier (mais pas seulement) par des installations agricoles gauloises et gallo-romaines.

Cette intervention fait suite à trois autres diagnostics réalisés, au coup par coup, avant la construction de pavillons individuels. Les deux premières interventions, en 2011, ont confirmé l'existence d'une cavée routière, orientée est-ouest et sans doute antique. Les sondages effectués en septembre 2012 ont, quant à eux, fait apparaître une nouvelle cavée routière parallèle à la précédente, mais moins profonde. Le mobilier découvert ne permet pas la datation certaine de ces axes de circulation. On privilégiera cependant, en comparaison avec les axes du sanctuaire de Tintignac, une utilisation au cours de la période gallo-romaine.

Le présent diagnostic a été mené un peu plus à l'est des précédents. L'objectif principal était de déterminer si des aménagements divers pouvaient éventuellement

être mis en relation avec les voies mises au jour en 2011 et 2012. Le terrain concerné par le projet, totalement en prairie, présentait un pendage relativement marqué vers le sud-sud-ouest. Une rupture de pente rectiligne orientée est-ouest dans la partie haute de la parcelle, se trouvait dans le prolongement de la cavée de la voie qui était bien visible jusqu'en 2011 dans les terrains plus à l'ouest.

La surface prescrite de 5 884 m² a fait l'objet de huit sondages correspondant à une ouverture de 549 m², soit 9,33 % de la surface totale. Un unique tronçon de fossé, perpendiculaire à la pente, pourrait correspondre à un fossé parcellaire. Il n'était conservé que sur une faible profondeur et déversait ses eaux vers le sud. Il a livré un petit tesson de céramique isolé et non daté.

Le quatrième diagnostic réalisé en 2013 au lieu-dit Combe el Faure n'a pas permis de mettre en évidence une quelconque trace d'installation ancienne. L'absence totale de vestiges permet néanmoins de compléter les connaissances sur l'occupation du sol de la commune de Naves au cours du temps et de mieux délimiter les zones ayant déjà livré des vestiges mobiliers à proximité, en particulier l'implantation humaine attribuée à l'époque gallo-romaine, se développant immédiatement à l'est, à l'approche des ruines romaines du sanctuaire de Tintignac.

Christophe Maniquet

NAVES

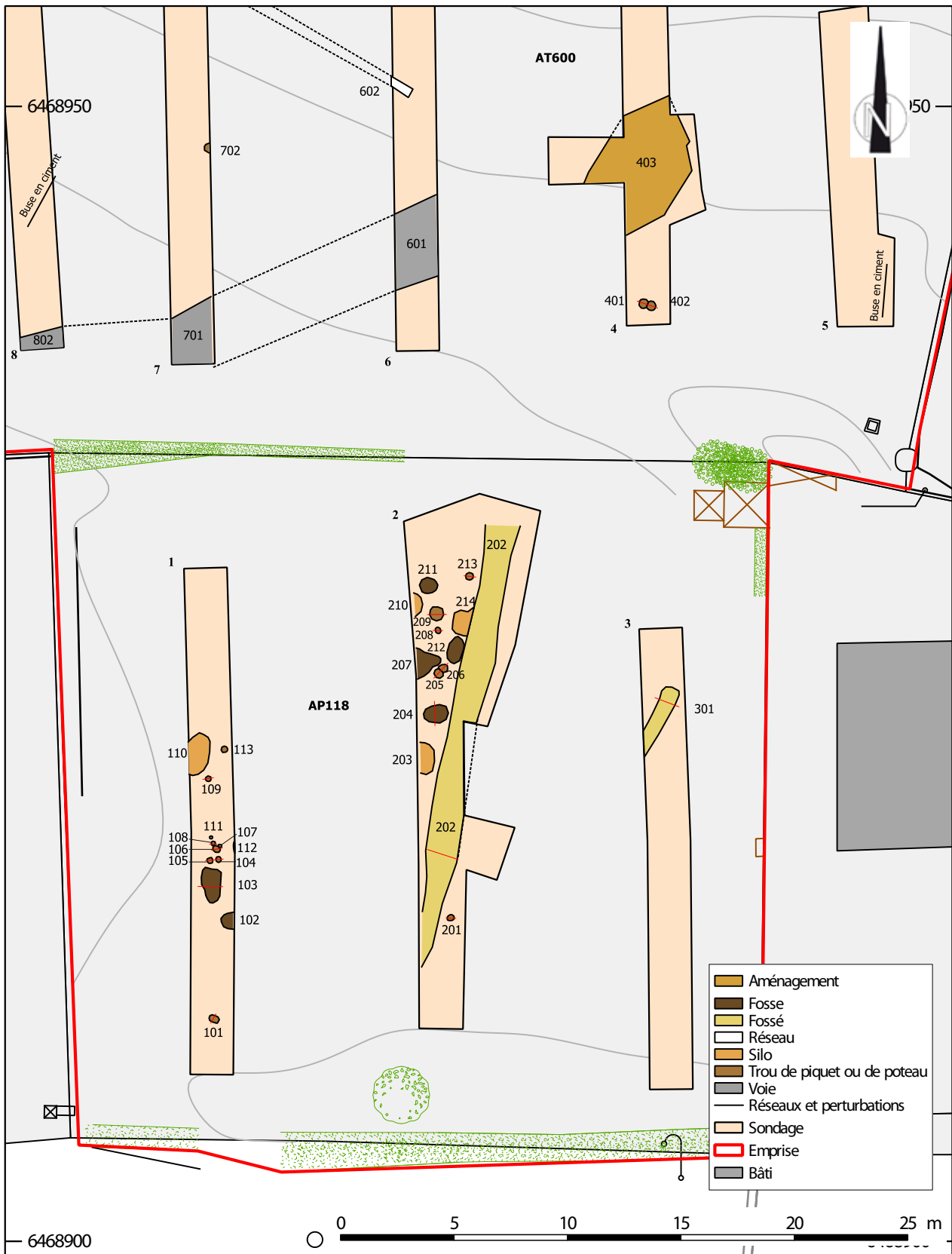
Le Bourg

Un projet de lotissement dans le bourg de Naves, à proximité de l'église, à seulement quelques dizaines de mètres de vestiges archéologiques repérés il y a quelques décennies, a favorisé la prescription par le SRA d'un diagnostic archéologique préalable.

La présente intervention a été menée du 16 au 18 septembre 2013. Elle a permis de confirmer la présence d'occupations humaines anciennes matérialisées dans la partie haute uniquement par des creusements s'ouvrant directement dans le substrat en place : fosses, fossés et trous de poteau. Dans la parcelle située au nord, la surface d'un axe

de circulation et la base d'un édicule, peut-être à vocation artisanale, ont pu être mises en évidence.

L'occupation la plus ancienne remonte aux deux derniers siècles avant notre ère (La Tène D). Elle est attestée essentiellement par la présence de fragments d'amphore italique en épandage ou dans de rares fosses. La plus grande partie du mobilier céramique appartient cependant à une période comprise entre le XIII^e s. et le XVI^e s. Certaines fosses, qui pourraient s'apparenter à des silos, ont livré du mobilier en surface. Des scories métalliques, assez nombreuses, ont été découvertes, associées le plus souvent à la céramique médiévale. Un atelier de sidérurgie pourrait se situer dans



Plan des sondages réalisés et structures mises au jour dans la partie sud de la zone d'intervention. DAO Chr. Maniquet

le secteur et un aménagement partiellement dégagé dans l'un des sondages pourrait lui être associé. En effet, le niveau de circulation interne, très charbonneux, a livré 16 scories. Cet espace était cerné de maçonneries très dégradées.

Un empierrement orienté est-ouest, mis en évidence dans trois sondages, semble avoir constitué la bande de roulement d'un axe (chemin ?) ayant pu desservir l'aménagement susmentionné. Malheureusement, l'absence de mobilier à sa surface n'autorise aucune datation. On remarquera également qu'un fossé s'oriente, tout comme la voie, vers ce même édifice.

Le diagnostic réalisé dans le bourg de Naves permet de confirmer une occupation très ancienne à cet

emplacement, datable de La Tène D, et certainement en relation avec les fosses identifiées en 1976 et en 1978 aux abords de la rue traversant le bourg d'est en ouest. L'installation de la fin du Moyen Âge était quant à elle insoupçonnée.

Il est temps, désormais, d'enfin mieux percevoir les différentes phases d'occupation dans ce secteur, si proche du sanctuaire de Tintignac, d'en définir le rôle (habitats, artisanat, zone de transit, de stockage...). Ceci amènera en outre, à terme, à comprendre la raison de l'établissement du bourg de Naves en ce lieu au début du Moyen Âge, et son évolution jusqu'aujourd'hui.

Christophe Maniquet

NAVES

Rue des Arènes

La mairie de Naves a pour projet la construction d'une halle publique sur une parcelle qui a livré du mobilier archéologique. Il s'agit essentiellement de fragments de tegulae qui ont été collectés lors de la construction de l'ancienne piscine. C'est donc dans le cadre de ce projet immobilier que le SRA a prescrit un diagnostic archéologique. Le projet d'aménagement concernera au final toute la parcelle AP 87, soit près de 6 600 m², mais seule la zone destinée à recevoir l'implantation de la halle sera soumise à des terrassements et surtout au forage de pieux de près de 8 m de profondeur, la roche « dure » n'étant pas apparue plus « haut ».

Le diagnostic réalisé les 30 septembre et 1^{er} octobre 2013 a permis de mieux définir les zones d'implantation anciennes et de mettre en évidence un imposant thalweg, aujourd'hui quasiment disparu. Les quatre tranchées ont permis de traverser une épaisseur importante de sédiment limoneux brun avant d'atteindre le substrat, à une profondeur comprise entre 2 m et 3,40 m. Ceci s'explique par le fait que nous nous trouvons ici dans un vallon complètement colmaté. Au fond, un sédiment sableux oxydé de couleur rouille associé à un niveau limono-argileux gris clair pourrait correspondre aux dépôts alluviaux du ruisseau serpentant initialement au fond de ce vallon. Au-dessus, toute l'épaisseur de sédiment limoneux brun, homogène et compact, constitue sans aucun doute le colmatage « naturel » du thalweg. Or ce sédiment

comporte sur toute sa hauteur un peu de mobilier datable de la période gallo-romaine. Ceci indique, primo, que le colmatage s'est amorcé à partir de cette époque et, secundo, qu'une occupation de cette période se développe à proximité. Cette occupation doit être recherchée un peu plus au sud, plus près de l'interfluve est-ouest emprunté par la rue de l'Hôtel de Ville et la rue de la Croix-du-Fraysse, interfluve sur lequel est implantée l'église.

Le thalweg identifié apparaît orienté ouest-est. À l'ouest, il doit se prolonger sous la rue des Arènes. Vers l'est, il est presque certain qu'il se prolonge sous les bâtiments récents de l'école maternelle, puis plus à l'est dans l'axe de la rue de la Prévôté, pour enfin se déverser dans le ruisseau de la Vigne. L'intervention archéologique décrite supra, entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et la rue de la Prévôté, avait effectivement permis d'attester l'existence d'un vallon important dans ce secteur. Même s'il a aujourd'hui en grande partie disparu, il marquait au moins pendant l'Antiquité une rupture nette dans le paysage et devait limiter l'occupation au sud de celui-ci.

Si ce diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence directement une occupation ancienne sur la zone d'intervention, il a pu en déterminer la proximité et contribuer à mieux en définir l'étendue.

Christophe Maniquet

SAINTE-FÉRÉOLE

Place de l'Église

Moyen Âge

Une évaluation a été réalisée sur la parcelle AP 35, en préalable à un projet de valorisation par la mairie. Ce sont des découvertes anciennes, ainsi que la situation de ce site jouxtant l'église romane, avec une grande probabilité de témoignages relatifs au cimetière ou au château médiéval, qui ont incité le SRA à prescrire un diagnostic. Celui-ci a été réalisé sous la forme de sept sondages dont le positionnement, tout en recherchant une répartition en adéquation avec la parcelle prescrite, a dû tenir compte de paramètres techniques liés à l'implantation des réseaux secs et humides et à la conservation d'une plate-forme bétonnée à usage de piste de danse en plein air.

Entre 0,25 et 0,40 m de profondeur, huit maçonneries correspondant à une courtine et une tour ronde, une calade (ou galetage) de sol extérieur, ainsi qu'un puits, un silo, un fossé et un four à chaux ont été découverts.

Les vestiges mobiliers sont très fugaces et concernent essentiellement une cinquantaine de tomettes carrées, 1 fut de colonne en grès, 1 tesson de céramique et de la faune.

Les éléments de datation reposent essentiellement sur les sources d'archives indiquant la présence d'un château attenant à l'église à la fin du XIV^e s. qui subira des destructions irrémédiables entre 1577 et 1585.

Entre 0,40 et 1,55 m de profondeur, on rencontre le substrat constitué d'argile jaune puis de brasier compact. Observé sur un point seulement, le substrat rocheux apparaît à 0,95 m au contact de l'église. Ces différences altimétriques résultent du pendage du terrain naturel depuis l'ouest en direction de l'est.

Didier Rigal

SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

L'Étang Bertrand

Antiquité

L'opération de diagnostic archéologique, motivée par la construction d'un lotissement d'activités à vocation logistique, a été réalisée du 14 janvier au 6 février 2013. La phase 1 du projet occupe une surface de 81 775 m². L'ouverture de 39 tranchées a permis de sonder 6 569,59 m², soit 8 % de la surface totale.

Les terrains diagnostiqués sont disposés sur des versants orientés vers le sud-est (versant qui s'accroît et se creuse à son extrémité méridionale pour former un vallon actuellement à sec - thalweg), et vers le nord-est (parcelles boisées).

Quatre sondages se sont révélés positifs et ont livré un épandage de mobilier antique. Ces vestiges épars sont conservés au sein de colluvions (niveau limoneux brun à brun foncé) qui ont participé au comblement du vallon. Aucun de ces artefacts n'est associé à des aménagements anthropiques. Un épandage de mobilier plus conséquent a toutefois été observé dans le sondage Tr. 20, en bordure de la route départementale n° 7.

Le mobilier céramique gallo-romain (fragments de TCA et quelques tessons roulés), découvert en position secondaire dans les colluvions des sondages Tr. 14, 16, 18 et 20, atteste la présence dans un environnement proche d'un site de la période antique, probablement disposé en contre-haut des terrains sondés. Les dynamiques d'érosion et de comblement du thalweg observés dans les tranchées Tr. 14 à 20 tendent en effet à démontrer que l'épandage du mobilier constitue le témoin d'une occupation antique implantée sur le sommet du versant. Sans être totalement négatif, ce type de prospection mécanique a permis de glaner quelques informations sur l'occupation du sol de la commune de Saint-Pardoux-l'Ortigier, dont on a encore du mal à évaluer à ce jour les potentialités archéologiques. Dans l'ensemble, les sondages pratiqués sur le site de l'Étang Bertrand ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne.

Jean-Michel Beausoleil

Deux types d'opérations archéologiques ont été menées en septembre 2013 sur le site antique « des Fonts » sur la commune de Saint-Rémy, entre Ussel et La Courtine. Elles faisaient suite à des investigations conduites en 2009 et 2012 sous forme de petits sondages.

La première a consisté à établir un relevé magnétique d'une zone de plus de deux hectares en intégrant certains secteurs impactés par les sondages de 2009 et 2012 (fig. 1). Le contexte géologique particulier, un granite cernant des lentilles métamorphiques, a nécessité un travail d'étalonnage du signal de la prospection géophysique sur les vestiges préalablement découverts en 2009 et 2012, notamment sur les murs. Cette démarche a permis d'affiner la qualité des relevés tout en identifiant et parfois caractérisant les anomalies et structures enregistrées par les géophysiciens.

Conjointement, des prospections pédestres minutieuses se sont étalées sur une semaine afin de compléter le corpus des occupations antiques connues dans la périphérie du site et sur les communes limitrophes. L'objectif était de vérifier et amender les données anciennes, tout en répertoriant des entités archéologiques nouvelles. Pour cela, deux équipes de sept personnes ont été nécessaires. Ces dernières étaient principalement constituées de professionnels de l'archéologie et d'étudiants de l'université de Clermont-Ferrand et de Rennes. Cette étude s'est aussi appuyée sur la reprise de la documentation existante et sur des enquêtes orales auprès de la population des communes touchées par notre prospection.

L'ensemble des résultats, en intégrant à la fois les données des petites opérations de fouille préalables et la prospection géophysique, permet d'appréhender aujourd'hui l'ampleur de l'occupation du site « des Fonts » à la période antique sur une petite échelle (fig. 2). Ainsi, nous pouvons observer que le site se développe sur près de 22 hectares de façon discontinue car il s'agit d'un habitat éclaté. Il apparaît que la *pars urbana* de la *villa* s'implante à proximité immédiate de la source qui alimente encore aujourd'hui la commune de Saint-Rémy en eau potable. Cet ensemble bâti se présente sous la forme d'un rectangle de 47 m de longueur par 40 m de largeur. Il est implanté sur une grande terrasse, probablement artificielle, qui est bordée par une cavée de voie orientée sud-ouest/nord-est. Au nord, à quelques 30 m de distance, un second bâtiment semble également être construit sur une autre grande terrasse. À une quarantaine de mètres de celui-ci, toujours en direction du nord, un troisième bâtiment présente des dimensions imposantes de 50 m de longueur par 20 m de largeur. Ce dernier est accompagné au nord-est d'une structure qui lui est adjacente de 10 m de longueur par 8 m de largeur. Le relevé géophysique ne permet

pas de trancher sur sa nature : s'agit-il d'une construction ou bien encore d'un enclos ?

Enfin, les prospections pédestres nous ont livré, quant à elles, deux catégories d'informations. En effet, à une échelle réduite, elles nous laissent fortement envisager la présence de maçonneries encore enfouies à proximité des bâtiments déjà identifiés. C'est notamment le cas d'une grande concentration de moellons, fragments de tuiles et parements de murs proches de la voie, dite antique, reliant Ussel à La Courtine qui traverse le site ; pour mémoire, nous pouvons rappeler que, plus au sud, un bâtiment rectangulaire d'une dizaine de mètres de longueur avait été repéré et sondé dès 2009.

À une échelle beaucoup plus large, elles offrent une « macro-vision » sur une fenêtre d'étude de plusieurs dizaines de km² (fig. 3). Sur cette zone, qui concerne neuf communes du Plateau de Millevaches, l'habitat antique est remarquablement dense. Il semble d'ailleurs qu'une hiérarchie puisse être établie entre les occupations avec, d'une part, la présence de gros établissements ruraux de type *villa* et, d'autre part, des occupations beaucoup plus réduites qui restent difficiles à caractériser dans l'état actuel de nos connaissances. Effectivement, certaines d'entre elles livrent des constructions aux dimensions imposantes et des éléments qui sont des marqueurs évidents d'un habitat de grande qualité, voire ostentatoire : lionne fontaine, verre à vitre, enduits peints, marbre, etc. En outre, la répartition de ces gros établissements révèle qu'ils sont espacés de 4 et 5 km suivant un rythme régulier. Ce même constat peut être appliqué sur une grande fenêtre d'étude centrée sur la petite ville de Meymac, située à quelques 20 km au sud de Saint-Rémy, et grâce aux données issues d'un travail universitaire en 2013 par V. Serrat. Bien évidemment, il conviendra de multiplier ce type d'étude sur de nouveaux secteurs du plateau de Millevaches pour tenter de définir, à terme, la superficie des domaines antiques exploités et établir une modélisation de l'occupation de la moyenne montagne corrézienne à la période gallo-romaine.

L'année 2014 devrait voir la mise en place d'un programme d'analyses à visées paléoenvironnementales pour le site « des Fonts ». Ainsi, l'étude des restes anthracologiques et carpologiques, issus des prélèvements des niveaux charbonneux du *praefurnium* découvert en 2012, sera réalisée. Plusieurs petits sondages archéologiques permettront également de caractériser plus précisément des éléments relevés par la couverture magnétique et, bien sûr, fourniront des datations sur les différents vestiges repérés.

Fabien Loubignac

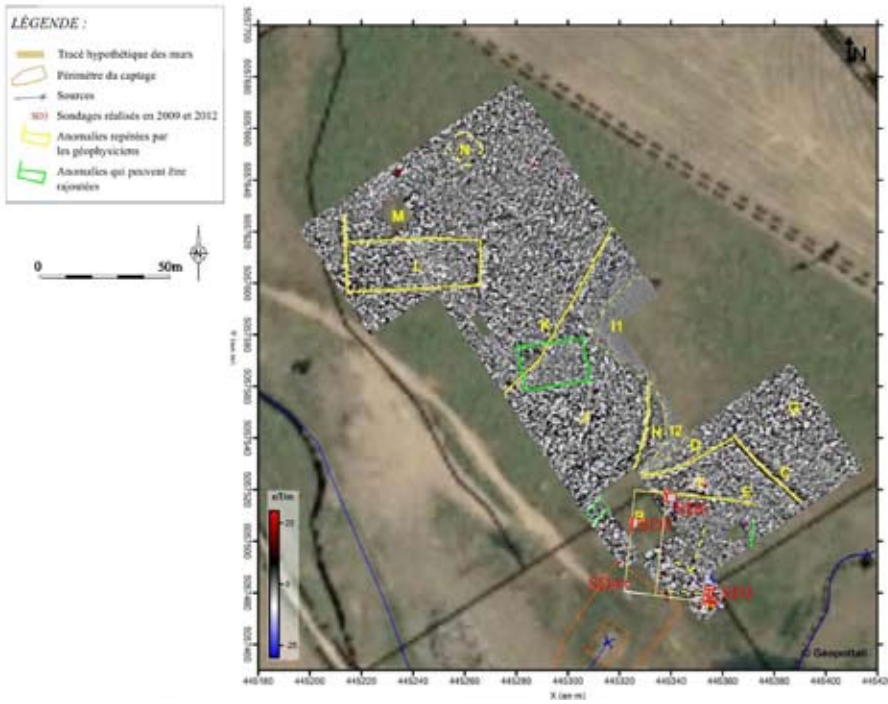


Fig. 1 : interprétation du relevé magnétique réalisé par ULR Valor (université de La Rochelle) et repositionnement des sondages archéologiques. DAO Fabien Loubignac, Éveha



Fig. 2 : l'occupation du site des Fonts à Saint-Rémy à la période antique. DAO F. Loubignac, Éveha

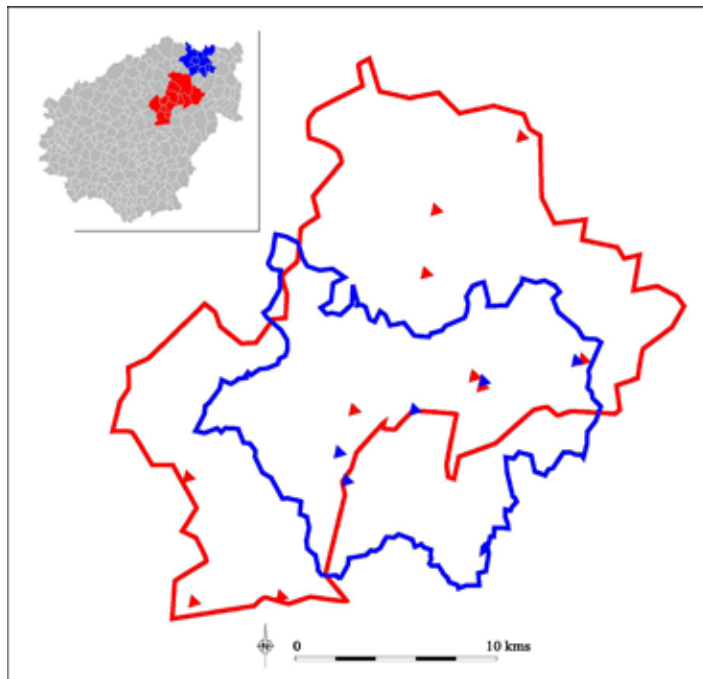


Fig. 3 : répartition des gros établissements antiques sur deux fenêtres d'étude du plateau de Millevaches. En rouge, autour de Meymac, en bleu, autour de Saint-Rémy, pour la fenêtre autour de Meymac données V. Serrat. DAO Fabien Loubignac, Éveha

L'année 2013 constitue la onzième campagne de fouille initiée en 2003 sur le site du prieuré disparu de Lavinadière relevant de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Outre la fouille programmée des vestiges qui couvrent une surface de plus d'un demi-hectare autour de l'église, l'étude a également porté sur la chapelle elle-même, dès la découverte du site en 1995.

Les objectifs de cette ultime campagne de fouille d'une durée de deux mois sur le terrain s'articulaient autour de trois perspectives : achever la fouille des bâtiments formant le prieuré médiéval devenu sur le tard commanderie hospitalière, étendre la reconnaissance de la périphérie du noyau bâti, en particulier par la poursuite de l'étude des différents systèmes fossoyés mis en évidence les années précédentes (voir, en dernier lieu : BSR 2012, p.41-46). Enfin, mener l'exploration ponctuelle de la parcelle de prairie s'étendant vers l'est et pouvant également recéler des vestiges archéologiques inédits.



Fig. 1 : vue de la fouille depuis le nord-est. Au premier plan, le pignon oriental du grand logis médiéval au niveau du cellier souterrain. Au fond : l'église (mire de 1 m). Cl. P. Conte



Fig. 2 : vase à « fond marqué » : croix patriarcale à double traverse incisée. Cl. P. Conte

Sur le premier point, la fouille a permis d'obtenir des informations complémentaires dans plusieurs secteurs. Le mode de fondation du grand logis médiéval a ainsi pu faire l'objet d'un nouveau sondage révélant la fondation de son pignon oriental équipé d'un large contrefort, aménagée à la base d'un vaste creusement du rocher encaissant (fig. 1). Ce creusement a sans nul doute d'abord servi de carrière avant l'aménagement du cellier souterrain du logis en son sein mais aussi d'amorce à l'un des fossés de la phase médiévale (Fs.18). Au nord du site, la fouille du second bâtiment médiéval d'importance a été achevée par le dégagement de l'édicule qui était accolé à son pignon nord. Un foyer assez atypique, probablement aménagé sur un remblai, a été mis en évidence. Outre la découverte d'un graffiti malhabile représentant la croix patriarcale de l'ordre du Saint-Sépulcre, apposé sur la base d'une cruche ou pichet (fig. 2), une monnaie a également été découverte. Bien que peu lisible, elle confirmerait cependant la datation évoquée par la céramique (fin XIII^e- XIV^e s.) pour cette phase d'occupation. Enfin, à l'ouest, l'achèvement de la fouille du logis tardif (XV^e-XVII^e s.) et de ses abords a livré de nouvelles structures appartenant à la phase médiévale antérieure. Malheureusement, l'édification du bâtiment a considérablement perturbé, voire détruit, ces aménagements de la première phase. Il reste donc très délicat de préciser forme et fonction de ces derniers, même si l'hypothèse d'un bâtiment de pierre reste la plus vraisemblable.

La seconde direction prise cette année concernait l'original et complexe double système fossoyé mis au jour lors des précédentes campagnes. Étant donné l'ampleur en superficie (et parfois en profondeur) des

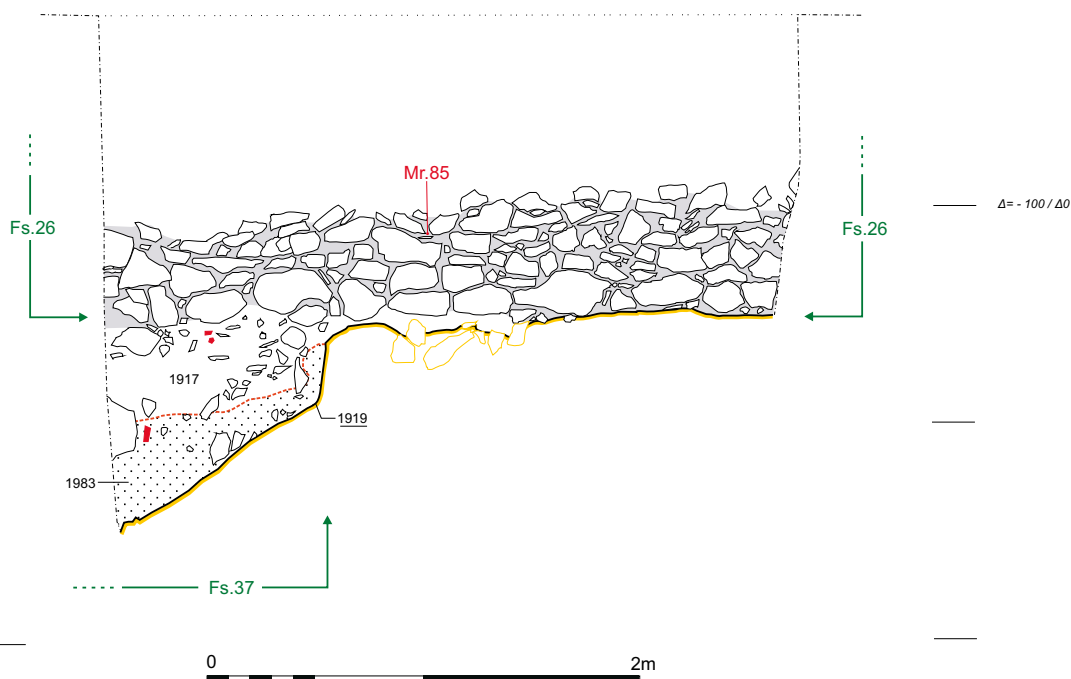


Fig. 3 : coupe/élévation montrant l'un des deux murs habillant le flanc d'un fossé (ici : Fs.26). On remarque que le mur (Mr.85) est fondé sur le comblement d'une fosse antérieure (us 1917 et 1983 de la fosse 37). DAO P. Conte

différents fossés, le choix a été fait de réaliser des reconnaissances sous la forme de tranchées-sondages ménagées entre les espaces reconnus précédemment, un dégagement complet s'avérant inenvisageable dans le contexte de cette opération. Ainsi, six nouvelles fenêtres de fouille sont venues compléter les sondages précédents, portant le nombre total des secteurs concernés par cette problématique à plus d'une douzaine (dans certains cas il s'est agi d'étendre quelques-unes des reconnaissances antérieures). Si les hypothèses sur les emprises de ces différents fossés formulées l'an passé (voir BSR 2012, fig. 5, p. 45) se sont vues confirmées, la campagne 2013 a apporté son lot de découvertes originales, comme par exemple celle d'un nouveau fossé à l'est (Fs.51) ou des solutions de continuité entre différents segments. Dans au moins deux cas, situés l'un à l'opposé de l'autre, à l'est et à l'ouest, la fouille a mis en évidence la présence de structures antérieures de type fosse (ou souterrain), recoupées par les fossés (fig. 3). Ces secteurs ont parfois également livré des structures « hors sol » : dans deux cas il s'agit de murs qui contribuaient également à définir des limites du prieuré/commanderie. À l'est, par exemple, le segment de mur établi sur le comblement du fossé Fs.51 pourrait correspondre à une mention issue d'une source écrite du milieu XVII^es. évoquant les restes de la « forte muraille en pierres » limitant le site, cas plutôt rare de convergence entre données archivistiques et archéologiques, même si, dans le cas présent, le qualificatif de « forte » apparaît quelque peu exagéré au vu des dimensions de la maçonnerie découverte. À l'ouest, dans le secteur 44, c'est l'interruption séparant les deux segments fossés Fs.28 et 34 qui est quant à elle occupée par un

mur rectiligne de près de 20 m de long. Cette maçonnerie servira d'appui à un foyer construit, à finalité domestique en contexte extérieur. Toutefois, l'apport majeur de cette nouvelle campagne est d'avoir permis, grâce à l'établissement de nombreuses stratigraphies et à l'examen des mobiliers archéologiques recueillis dans les comblements de ces fossés, l'obtention de données sur la chronologie relative de ces aménagements. Même si, à ce stade de l'analyse, qui n'est pas complètement aboutie, il convient de rester prudent, il semblerait que l'on puisse distinguer globalement deux phases de creusement, correspondant aux deux principaux états mis en évidence pour les bâtiments. L'état le plus ancien, médiéval, correspond aux segments de fossés les plus éloignés du centre du site (les plus externes), alors que ceux relevant de la période la plus récente (XV^e-XVII^e s.) s'avèrent les plus proches des nouveaux bâtiments. Ces derniers fossés étant plus larges que les plus anciens et généralement équipés de flancs maçonnés. Plusieurs indices stratigraphiques plaident d'ailleurs pour le comblement des fossés anciens lors du creusement des plus récents. Dans un cas, on note la présence d'une maçonnerie interne, perpendiculaire à l'axe du fossé et qui pourrait correspondre à une volonté de partition peut-être pour l'aménagement d'un vivier.

La reconnaissance menée dans la prairie attenante à l'est du prieuré et de son église a également permis de préciser l'occupation « hors les fossés ». Les découvertes effectuées, tant du point de vue des structures que de la stratigraphie démontrent à l'évidence que le site prioral ne se développe pas dans cette direction, du moins sous une forme bâtie et habitée.

En revanche, les sondages sont loin d'être vierges de vestiges à l'exception du plus oriental qui montre la proximité du socle géologique à une vingtaine de centimètres de la surface sans autre forme d'aménagement. Les trois autres sondages (S.48 à 50), auxquels on doit ajouter les extensions des zones des fossés (S.41 et 47), ont livré plusieurs fosses et drains à plus d'1,50 m de profondeur. L'épaisseur du recouvrement témoigne de travaux de terrassement/nivellement pas forcément très anciens, mais la présence presque systématique d'une couche de terre brun sombre fossilisant ces structures agraires suggère une zone de mise en culture très proche du prieuré utilisée jusqu'au début de l'époque moderne comme le révèlent les rares artefacts recueillis dans le comblement de certaines fosses.

Au-delà des trois principales directions évoquées précédemment, les recherches se sont également attachées à poursuivre la fouille du cimetière situé à l'est et autour du chœur de l'église. Ce sont désormais 68 tombes qui ont été repérées dont 39 ont été complètement étudiées. À noter la découverte d'un second cas d'ossuaire rassemblant les restes de onze individus. Dans le même secteur, on a également pu documenter le bâti des états architecturaux successifs du

chevet de la chapelle qui évolue d'un plan absidial à un chevet plat. L'observation des maçonneries tend à montrer que l'édifice religieux a fait l'objet d'une campagne presque complète de reconstruction à une date indéterminée mais probablement assez tardive (fin du Moyen Âge ou début de l'époque moderne).

Enfin, l'équipe a poursuivi l'étude de l'impact régional du prieuré de Lavinadière par celle de certaines de ses possessions situées en Montagne limousine : prieurés secondaires d'Orluc (c. de Pérois-sur-Vézère) et surtout celui de Fournol (c. de St-Merd-les-Oussines). Ce dernier ayant conservé, contrairement à celui d'Orluc, sa chapelle, celle-ci a fait l'objet d'une étude architecturale parallèlement aux recherches d'archives.

Au terme des recherches de terrain, alors que s'élabore un projet de valorisation des vestiges du prieuré s'ouvre désormais à l'équipe de recherche une période d'étude de détail des nombreuses données archéologiques, matérielles et textuelles acquises lors de ces onze années de fouilles programmées qui se sont avérées plutôt exceptionnelles en termes de résultats archéologiques pour la connaissance de ce type d'habitat religieux.

Patrice Conte

TULLE

Place Martial-Brigouleix

Dans le cadre du réaménagement de la place Martial-Brigouleix, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA bien qu'aucun vestige ne soit à ce jour répertorié à cet emplacement précis. Il faut noter que la ville de Tulle n'a fait l'objet que de trop rares interventions archéologiques, sauf aux abords de la cathédrale.

En outre, à peu de distance de la zone d'intervention, plusieurs découvertes fortuites anciennes témoignent d'implantations humaines de la période gallo-romaine, du Moyen Âge ou de la période moderne. Sous l'agglomération, ou bien à proximité, des occupations protohistoriques (du second âge du Fer) et préhistoriques (néolithiques et paléolithiques), sont même répertoriées. Ainsi, certaines installations temporaires pourraient avoir pris place sur les terrasses alluviales, en bordure de la Corrèze.

Le quartier de La Barrière, situé à un emplacement topographique intéressant, n'avait jusqu'alors jamais fait l'objet d'aucune observation archéologique. Il est donc apparu essentiel de visualiser concrètement la stratigraphie accumulée au cours du temps sur la rive droite de la rivière. D'après les plans anciens, cet

espace localisé dans un méandre de la Corrèze va rester libre de construction jusqu'à la dernière phase d'expansion de Tulle. Tout ce que l'on sait de ce secteur, c'est qu'il a porté le nom de « Pré de l'Hospital », qu'il a servi de place publique où se trouvait le gibet et qu'une caserne y a été bâtie récemment. Cette dernière a laissé la place dans les années 70 à un vaste parking attenant à la cité administrative et enjambant la rivière.

Sur la surface du parking actuel, soit 10 053 m², les neuf sondages ouverts ont permis la découverte de 12 portions de murs récents, mais aucun indice d'une quelconque occupation anthropique ancienne. Certains de ces murs correspondant aux fondations du bâtiment principal de la caserne du Champ-de-Mars ont été retrouvés juste sous la surface du bitume, la place et le parking actuels ayant remplacé la zone militaire.

Les sondages ont percé de puissantes couches de remblais contemporains s'épaississant vers la rivière. Le terrain naturel composé de dépôts alluviaux à base essentiellement de galets a néanmoins été atteint ; sa surface ne recelait pas de trace d'occupation ancienne.

Il n'a cependant pas été possible de descendre dans les dépôts de la Corrèze pour tenter de percevoir l'existence d'éventuelles occupations préhistoriques.

Si le diagnostic archéologique mené sur la place Brigouleix à Tulle n'a pas révélé de vestiges anciens, il n'en est pas pour autant inintéressant. L'absence de construction pourrait accorder à cet espace un rôle

de place, de lieu de rassemblement ou de marché. Son pendage régulier vers la Corrèze pouvait en outre lui conférer un caractère inondable et le rendre donc difficilement constructible. Il faudra attendre le XIX^e s. pour qu'un mur de soutènement soit construit et qu'un épais remblai vienne horizontaliser ce secteur.

Christophe Maniquet

USSAC

Les Combes

En amont de la construction de deux pavillons sur une vaste parcelle, au lieu-dit Les Combes, dans la commune d'Ussac, près de Brive, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA. En effet, le secteur est situé sur des espaces tabulaires propices à des occupations anciennes. Des ramassages de surface, essentiellement du matériel lithique (paléolithique notamment), ont eu lieu en direction du nord (400 m).

L'intervention archéologique, menée du 15 au 18 janvier 2013, a permis l'ouverture de 30 sondages. Sur la surface totale de la parcelle (21 966 m²), ces 30 sondages représentent une ouverture de 1 567,7 m², soit près de 7,13 % de la surface prescrite.

La partie médiane de la parcelle correspond visiblement à un ancien vallon orienté nord-est/sud-ouest presque totalement colmaté. Le terrain un peu plus rocheux n'a été atteint qu'à l'est et au nord. En descendant vers l'axe nord-est/sud-ouest, le substrat caillouteux laissait la place à une arène sablo-argileuse orange à ocre jaune. Dans les tranchées médianes, le substrat n'a pas été atteint : les sources, abondantes,

remplissaient rapidement les tranchées à une profondeur comprise entre 0,70 m et 1 m. Le vallon est colmaté par un sédiment argilo-sableux brun rouge intégrant des galets et des graviers de quartz.

Douze structures seulement ont pu être mises en évidence, dont 11 portions de fossés et 1 fosse. Sept fossés correspondent assurément à des drains comblés de galets. Trois autres sont plus difficiles à interpréter. Les drains paraissent plus récents que les fossés. Une seule fosse circulaire isolée, identifiable à un chablis, a pu être observée. Tous ces creusements étaient stériles en mobilier. En ce qui concerne ce dernier, il se réduisait à quelques fragments de terres cuites architecturales usées et de rares tessons glaçurés ou de faïence, et près de la surface dans la partie haute du terrain au nord.

Ce diagnostic archéologique n'a révélé les traces d'aucune occupation ancienne. Aucun silex ou artefact lithique préhistorique n'a été découvert.

Christophe Maniquet

USSEL

Le Theil 2

Antiquité

La fouille d'un site antique, au lieu-dit Le Theil, a débuté le 21 mai 2013. Prescrite préalablement à la construction d'une zone d'activités, elle s'est étalée sur une dizaine de semaines. Le décapage a révélé la présence d'aménagements maçonnés de la période antique sur une superficie d'environ 1 ha. Ces trouvailles sont conformes aux résultats du diagnostic qui avait été réalisé par l'Inrap en 2012 (C. Roncier, BSR 2012). L'étude des données issues de la phase de terrain est actuellement en cours. D'ores et déjà, il apparaît nettement que l'essentiel des découvertes se concentre sur deux secteurs (fig. 1).

Un imposant bâtiment – bâtiment n°1

Dans la partie nord du gisement, un grand bâtiment 52 m x 15 m est implanté sur un espace tabulaire, à l'amorce d'une grande vire qui court en direction du sud. Il repose directement sur le socle granitique, subaffleurant à cet emplacement. Sa fondation particulièrement soignée présente une largeur de 80 cm en moyenne. Dans l'angle nord-ouest de l'édifice, l'arénisation du granite a nécessité la stabilisation des constructions par l'ancrage des substructions sur près de 1,50 m. Le mortier utilisé dans leur élaboration est d'une facture remarquable mais ce sont là les

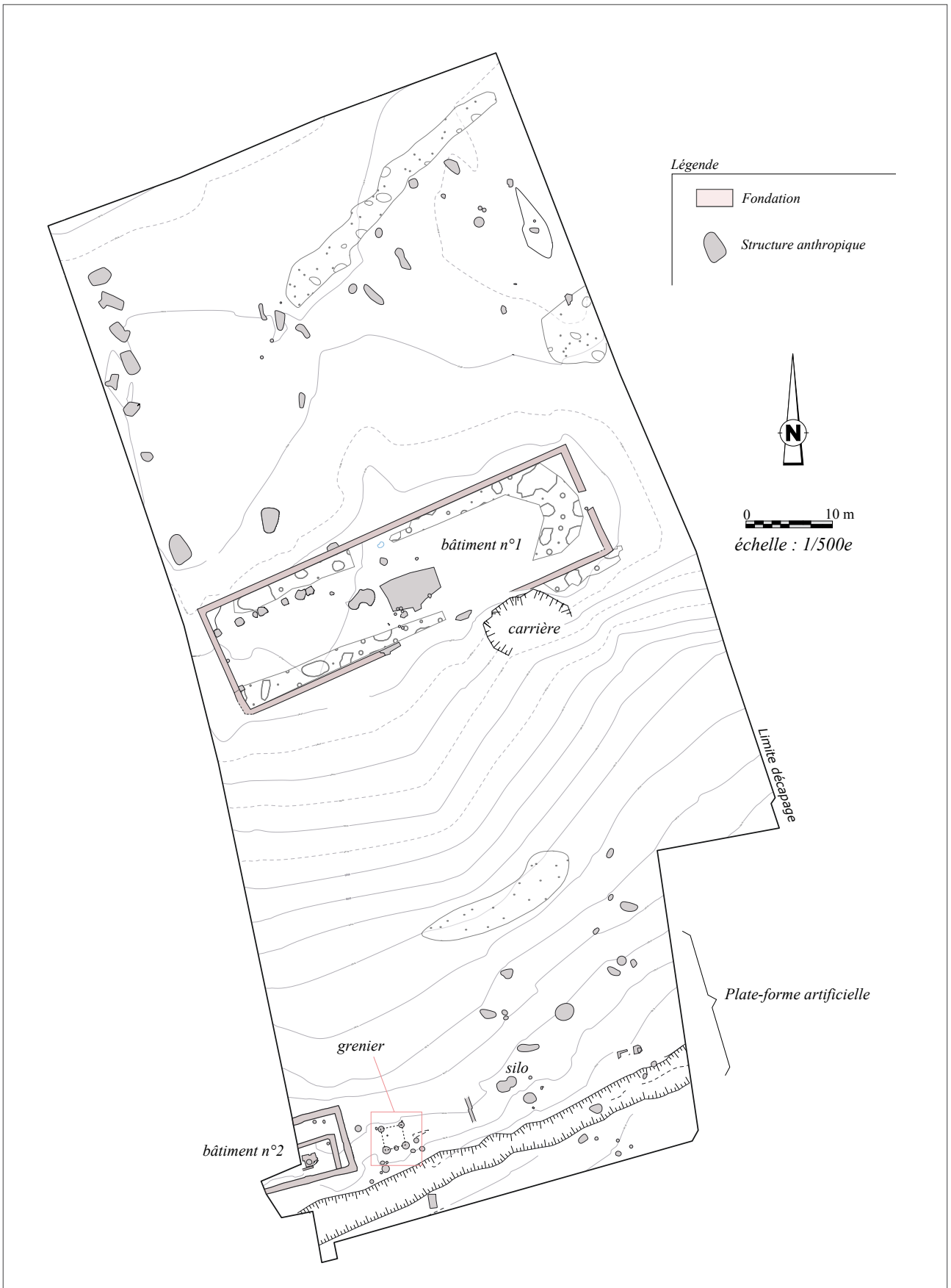


Fig. 1 : plan général des structures. DAO F. Chevreuse, R. Gestreau

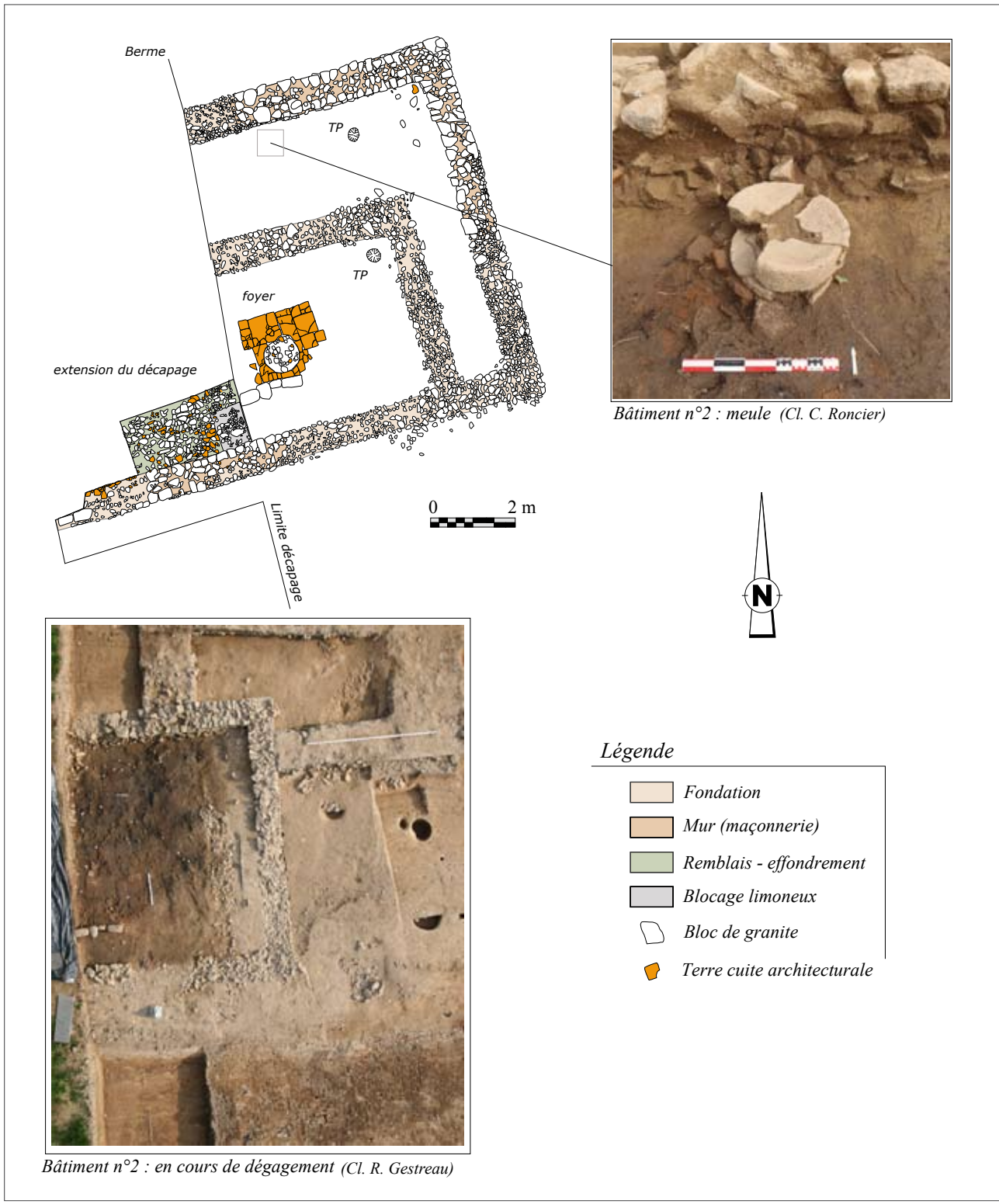


Fig.2

vestiges les mieux conservés car les maçonneries sont très arasées ou dégradées sur le reste de la construction (présence d'une carrière de moellons moderne sur le côté sud du bâtiment). L'aménagement d'un accès a néanmoins pu être détecté sur le côté est. À l'intérieur du bâtiment, des socles de piliers ont été reconnus, seulement sur la partie nord-occidentale. Compte tenu de la taille du bâtiment, il s'agit des restes des supports qui participaient au soutien de la charpente. Le mobilier céramique, peu abondant, a été collecté principalement en surface. Il oriente les datations autour d'un large II^e s. apr. J.-C. Il est actuellement prématuré d'établir la fonctionnalité de cet édifice, mais un caractère résidentiel semble déjà pouvoir être écarté.

Un grenier de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

En contrebas de ce grand bâtiment, à une cinquantaine de mètres en direction du sud, plusieurs aménagements ont été mis au jour sur une petite rupture de pente qui correspond à un affleurement granitique. C'est tout d'abord une zone de stockage, composée d'un grenier sur poteaux, de quelques petites fosses et trous de poteau, qui a pu être reconnue sur la partie occidentale de la plate-forme. Ces structures ont livré des fragments de céramiques fines d'importation, qui sont actuellement étudiés par D. Guitton (Inrap). Une assiette sigillée Drag. 19 de la Graufesenque ainsi qu'une tasse plombifère Déchelette 59 des ateliers de la vallée de l'Allier permettent de rapprocher ces découvertes des années 20-40 de notre ère.

Un bâtiment détruit par le feu – bâtiment n°2 (fig.2).

L'ensemble de ces vestiges est scellé par plusieurs niveaux de matériaux constitutifs de la création d'une terrasse artificielle sur le replat préalablement évoqué. Cette dernière, qui s'étend d'ouest en est sur toute la largeur du décapage, semble s'organiser en liaison étroite avec un bâtiment maçonné découvert le long de la berme ouest – bâtiment n°2 – sous laquelle il se poursuit. Les parties construites qui ont pu être fouillées témoignent ici de la présence d'un édifice d'une largeur de 8,5 m qui présente un cloisonnement

interne. Plusieurs états de construction, avant sa destruction par incendie, ont pu être perçus lors de la fouille ; deux états de construction au moins ont existé. Plusieurs études liées à l'anthracologie, la micromorphologie, la métallurgie et la carpologie, actuellement en cours, ont été engagées sur les vestiges de cette construction. Elles permettront d'affiner d'une part les observations glanées lors de la phase de terrain et d'autre part d'asseoir les orientations fonctionnelles envisagées pour cet édifice. La présence d'un foyer, plusieurs fois remanié, auquel une activité de forge semble associée (présence de battitures), d'une petite meule ainsi que divers outils métalliques indiquent assez clairement que nous sommes en présence d'une bâtisse à caractère technique avec une vocation agraire marquée. A cet effet, nous noterons la découverte d'un silo, implanté sur la plate-forme adjacente à ce bâtiment, à quelque 20 m en direction de l'est. L'ensemble de ces vestiges a livré du matériel archéologique qui peut être rapproché de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C., notamment un bol Drag. 37 et une jatte LEZ. 097 de la phase 7 de production de Lezoux. Aucun indice ne permet d'envisager l'existence de ce bâtiment au-delà de la fin du II^e s. apr. J.-C.

A l'échelle du site, plusieurs petits objets métalliques, principalement des outils, ont également pu être retrouvés ainsi que de la céramique. Cette dernière atteste une occupation qui couvre principalement la fin du II^e s. et le III^e s. apr. J.-C. La nature de cette occupation reste à définir. Nous noterons toutefois qu'une fouille attenante à notre secteur d'intervention avait été réalisée en 2009 (C. Roncier, Inrap, 2009). Elle avait mis en évidence la présence d'une voie antique et d'un petit bâtiment agricole. Ainsi, nous pourrions être en présence de bâtiments et structures fossoyées, liés à un gros établissement rural ancré sur une voie à l'approche de l'agglomération antique d'Ussel.

Raphaël Gestreau

USSEL

Champ de foire
(avenue du Général Prouzergue)

En amont d'un projet de construction d'une maison de santé sur l'actuel champ de foire, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA. En effet, l'emplacement du projet occupe une situation intéressante dans le contexte archéologique de la ville. Les terrains sont situés à environ 300 m au sud du bourg médiéval. De nombreux autres indices archéologiques sont recensés dans ce secteur de la ville. Ainsi, la présence d'outils en silex montre une fréquentation dès le Néolithique. À l'âge du Fer, un site fortifié se développe sur un promontoire dominant la Diège, à environ 2 km au sud, au lieu-dit Le Charlat. Enfin, les nombreuses découvertes de vestiges antiques (nécropole, constructions, puits, mobiliers, etc.) font présumer l'existence d'une importante occupation gallo-romaine sous la ville d'Ussel. Toutefois, sa localisation demeure pour le moment encore incertaine. La surveillance archéologique du centre-ville pourra permettre de mieux appréhender la nature, l'organisation spatiale et l'importance de la probable agglomération antique d'Ussel.

Le diagnostic archéologique a eu lieu du 4 au 6 février 2013. Les neuf sondages ont permis d'explorer 207 m² soit 1,60 % de la surface prescrite, mais 8,65 % de la surface accessible. En effet, le projet ne concerne que la zone sud du champ de foire, les hangars qui occupent le nord seront conservés. De plus, la présence de réseaux sous la chaussée de la rue du Général Prouzergue n'a pas permis de la diagnostiquer. Ainsi, la zone accessible était réduite à 2 196 m².

Dans tous les sondages, le substratum d'arène granitique a été atteint, parfois directement sous le sol actuel de la place, parfois sous 1,30 m de sédiments colluvionnés. La présence de ces derniers aurait pu être un élément favorable à la préservation de vestiges archéologiques. Cependant aucun indice anthropique n'a été mis au jour, à l'exception d'une fosse dépotoir et d'une décharge toutes deux contemporaines.

Catherine Roncier

VARETZ

Biscaye

Antiquité

La société « Domaine du Ribonnet » a déposé une demande de permis de lotir sur un ensemble de parcelles au lieu-dit Biscaye. Le projet porte sur près de 3 ha au sud-ouest du bourg, à une altitude moyenne de 115 m. Varetz est situé dans le bassin sédimentaire de Brive, à la confluence de la Loyre et de la Vézère. La limite orientale de la commune est matérialisée au sud par la rivière Vézère puis au nord par son affluent la Loyre. Ces cours d'eau ont façonné, dans les roches tendres du bassin sédimentaire de Brive, des vallées larges et un système de terrasses étagées. Les terrains concernés par le projet sont situés en bas de versant sur une ancienne terrasse orientée vers l'est. Située à une altitude moyenne de 115 m, elle domine la confluence de ces deux cours d'eau d'une quinzaine de mètres.

Vingt-quatre sondages ont été réalisés selon un axe globalement sud-ouest/ nord-est pour respecter le sens de la pente. Dix-sept d'entre eux ont livré des tronçons de fossés qui ont parfois pu être mis en relation. Ils ont probablement tous une vocation agraire, parcellaire et/ou drainante.

L'intérêt de ce diagnostic est d'avoir permis la découverte de quatre pièces lithiques : un silex et trois galets de quartz taillés. Un racloir en silex sénonien et un des nucléus sur galet de quartz sont issus de niveaux anciens probablement du Pléistocène, de nature limono-argileuse jaune, caractérisés par la présence d'inclusions ferro-manganiques. La présence de fentes de gel leur donne cet aspect caractéristique en plan des sols polygonaux. Les deux autres nucléus ont été trouvés dans les colluvions sur la pente. Malgré le caractère diachronique de ces pièces, elles paraissent pouvoir être rattachées au Paléolithique moyen. Leur découverte en position secondaire ne permet pas d'étayer l'existence d'un site sur l'emprise du projet mais peut-être à proximité en contre-haut du versant dont l'urbanisation n'est pas encore achevée. Ces informations viennent nourrir nos connaissances sur la fréquentation de la vallée et des terrasses de la Vézère pour la période du Paléolithique moyen.

Catherine Roncier

VIGEOIS

Le Champ de la Côte

La mairie de Vigeois porte le projet d'un nouveau lotissement sur la parcelle cadastrée C1155 au lieu-dit Le Champ de la Côte. Les nouvelles habitations seront construites dans un premier temps le long de chemin d'Estivaux, puis sur l'ensemble de la parcelle par lot. L'emprise totale du projet couvre donc une superficie d'environ 21 000 m². Compte tenu de la localisation du projet à quelques centaines de mètres à l'est du bourg médiéval de Vigeois, et de la présence de plusieurs autres indices archéologiques aux alentours, une évaluation du patrimoine potentiellement enfoui s'imposait. Dix-sept sondages ont permis d'observer 1 979 m² soit un peu plus de 9 % de la surface prescrite.

La parcelle, en pré lors du diagnostic, est marquée par une pente principale orientée nord-sud. Le nord de la parcelle est situé sur une zone plane correspondant au début du plateau. Sur la moitié orientale de l'emprise, les sondages ont révélé de nombreuses anomalies naturelles et difficiles à dater, mais probablement liées à l'exploitation de ce terroir du bourg médiéval.

Le diagnostic n'a pas permis de mettre au jour une occupation ancienne importante et structurée. Néanmoins, la présence de structures fossoyées, essentiellement des fossés, de quelques trous de poteaux et de rares fosses, suggère une occupation

lâche principalement dans la moitié occidentale de la parcelle. Les structures testées (40 % du total) montrent toutes un degré d'arasement prononcé. Peu d'entre elles ont livré du mobilier qui est présent en très faible quantité et est très érodé. Le lot (19 restes) comprend des tessons de céramique, dont trois d'ampore, des fragments de tuiles à rebord et six scories. Ce mobilier évoque, d'une part, la présence d'une occupation probablement d'époque gallo-romaine (l'absence d'élément typologique ne permet pas d'affiner la datation), et d'autre part l'existence d'une activité sidérurgique (antique ?) dans un environnement proche, peut-être plus au nord sur le plateau. Malheureusement, outre l'urbanisation, ce dernier a subi une forte érosion comme en témoigne la faible couverture sédimentaire actuelle, entre 0,25 et 0,40 m d'épaisseur, qui recouvre l'arène gneissique au nord de l'emprise. Les fossés ayant livré des indices mobiliers attribuables à l'époque gallo-romaine sont souvent assez larges et peu profonds. Cependant, les diverses orientations des fossés n'ont pas permis de les mettre en relation. D'une manière générale, les structures, arasées, difficiles à caractériser et dispersées ne permettent pas de délimiter ni de définir une occupation pérenne et organisée.

Catherine Roncier

MOUSTIER-VENTADOUR

Prospection diachronique

Connu pour sa forteresse médiévale spectaculaire, le terroir de Moustier-Ventadour porte les traces de diverses occupations très antérieures comme en atteste une magnifique pierre dressée à l'époque néolithique, dépassant les deux mètres de hauteur et dotée d'une croix moderne (le menhir de la Croix du Pilard). Trois sites ayant livré un outillage et des éclats de silex confortent cette implantation préhistorique.

La Protohistoire est également présente en surplomb d'un cingle de la Luzège (à Singue), ainsi qu'à Sérilhac, où existe une zone tumulaire présentant cinq tertres funéraires groupés sur une possible enceinte ; d'autres tertres ont aussi été découverts. Certains indices d'occupation gallo-romaine déjà répertoriés n'ont pu être retrouvés mais la prospection a permis la confirmation d'un emplacement

connu (La Bialle-en-Bas, à Gibiat) et la découverte d'un nouveau site (Pierrefitte). Une hachette en fer trouvée près de ce dernier emplacement présente les caractéristiques d'une arme de l'époque franque (francisque).

Le promontoire du Bois du Claux possède une base de bâtiment jouxtant un mur de crête de 145 m et un tertre de pierres circulaire : cet ensemble faisant face au château peut être un poste de guet. Le hameau d'Auzier, très probable ancienne léproserie, est inscrit dans un mur d'enceinte atteignant quatre mètres de hauteur par endroits.

Plusieurs importantes excavations minières dont la nature et la datation restent à préciser sont également à signaler.